

PLOUNÉVEZ-MOËDEC



Bulletin Municipal

SE TOURNER VERS L'AVENIR

DÉCEMBRE 2020

N° 30



ABATTOIR



STATION D'ÉPURATION



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

/ SOMMAIRE /

ÉTAT CIVIL	page 2
ÉDITO	page 3
MUNICIPALITÉ	page 4 - 5
BUDGET	pages 6 - 8
ACTUALITÉS	pages 9 - 14
PERSPECTIVES	pages 15

ACTIONS SOCIALES	pages 16 - 17
ASSOCIATIONS	pages 18 - 25
VIE SCOLAIRE	pages 26 - 29
VIE ÉCONOMIQUE	pages 30 - 34
PATRIMOINE & NATURE	pages 35 - 39
INFOS PRATIQUES	pages 40 - 47

/ ETAT CIVIL /

16 NAISSANCES

- RABE DRISS Orzéenn, Aéryn, Akila
4 Coat ar Poullou - 19 janvier 2020
- BENOIST Kléa, Marie, Christiane
15 lotissement de Porz an Park - 31 janvier 2020
- LE QUENVEN Isabella
3 Le Ledern - 03 février 2020
- SANGUILLON THOMAS Gabriel
6 Lindresse - 21 mars 2020
- CHAMBRON Erell, Rosalie, Ézilda
14 Hent Braz Coz - 29 mars 2020
- LE MIGNOT Eden
9 lotissement de Porz an Park - 04 mai 2020
- CLOAREC Riwal
8 Le Rest - 04 mai 2020
- HOE MENARD Juliano, Thierry, Alain
5 Porz Ker Delahaye - 12 juillet 2020
- LE BRUN Arsène, Yves-Robert
2 Guern Hervé - 10 août 2020
- LEFEVRE Tizio
6 Langanen - 22 août 2020
- LUGON Sacha
11 rue Alexis le Cuziat - 07 septembre 2020
- PIOLOT Nathan, Marcel, Michel
Croas Marie Jeanne - 14 septembre 2020
- PRIGENT Timéo
13 Coat Guégan - 28 septembre 2020
- KERHAROU Yorick
1 rue Mélanie Cattel - 08 octobre 2020
- GUÉGAN Tom
2B Kervenard - 3 décembre 2020
- GUÉGAN Clément
2B Kervenard - 3 décembre 2020

7 MARIAGES

- WALLACE Noel, George & LE FOLL Carole, Anne, Marie
25 janvier 2020
- LE DRÉAU Rozenn & CLOAREC Lizig, Anne
21 février 2020
- CHAILLOUX Teddy, Luc, Robert & RAVINET Cécile
08 août 2020
- LE CALVEZ Trémeur, Émilien & VAREA Marie-Astrid, Rose, Michèle
28 août 2020
- LE GALL Mathieu, Francis, Théophile et JOSSERAN Marion, Gisèle, Andréa
05 septembre 2020
- CRESSANT Jacques, Jean & NEVEU Marie-Claire
24 octobre 2020
- PELOSATO Antonino & RIOU Aude
28 novembre 2020

15 DÉCÈS

- ALLAIN Frédéric
9 rue Alexis Le Cuziat - 11 janvier 2020
- PIOLET Cécile, Marie épouse L'HÉVÉDER
1 La Haye - 18 janvier 2020
- BERNARD Yvette épouse COLAS
2 rue Kefpert - 09 mars 2020
- LE TALLEC Elise épouse HUET
9 Keravel - 27 avril 2020
- RAOUL Louisette, Marie épouse LABAT
22 rue Kerbelanger - 20 mai 2020
- LE GALL François, Marie
6 rue Kefpert - 08 juin 2020
- AUBERT Michel, Ange, René
2 rue Alexis Le Cuziat - 14 juin 2020
- LE BALC'H Eugène
Pen ar Wern - 14 août 2020
- LANCIEN Roger, Yves, Marie
4 lotissement des Ajoncs - 29 août 2020
- CORROYER Colette, Bernadette,
Francine épouse FLANDRIN
8 Porz an Park - 23 septembre 2020
- CORNIC Denise, Marie épouse LE HENAFF
9 rue Les Quatre Vents - 08 octobre 2020
- MORVAN Marie, Thérèse épouse GALL
Traou an Dour - 20 octobre 2020
- CADIOU Marie, Thérèse épouse GARANDEL
4 Kermahiou - 02 novembre 2020
- PICHET Thierry, Jean-marc
2 Le Cléours - 11 novembre 2020
- GILLIÉRON Patrick, Ulysse, Bernard, Daniel
3 keranfeuilan - 07 décembre 2020
- ALARY Josiane, Mauricette épouse LALEU
Guenarbarguet - 17 décembre 2020



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de nous avoir accordé votre confiance lors des dernières élections municipales. Nous avons obtenu une large majorité. En effet, la majorité actuelle compte 13 élus contre 12 lors du précédent mandat. Cela témoigne du travail réalisé depuis plusieurs années. Il s'agit maintenant de poursuivre avec tous les projets à venir !

Ces temps de pandémie sont difficiles à vivre pour tous. Nous espérons qu'un vaccin viendra rapidement nous redonner une vie normale.

Nous avons tout de même continué à avancer dans nos projets.

Nous avons remplacé les menuiseries extérieures de la résidence de la colombe, avons fait acquisition de la propriété Le Bourdonnec / Le Goff, qui est composé d'une magnifique bâtisse que nous appellerons "Le Manoir du Crec'h" pour reprendre sa véritable appellation, ainsi que de plusieurs parcelles attenantes en vue d'y réaliser un lotissement.

Des discussions sont en cours quant à l'utilisation du manoir, une médiathèque ou autre, à définir... l'important étant que ce patrimoine soit accessible au public.

Les travaux et études en cours :

- ▶ Nous sommes dans l'attente de l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour lancer le marché de travaux de l'église Saint Pierre.
- ▶ L'avant-projet pour réhabilitation de la salle polyvalente a été validé. Une consultation va être très prochainement lancée pour mission de maîtrise d'œuvre.
- ▶ Le cabinet Charles Geffroy de Cavan a été retenu pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de création d'un centre sportif (musculature, fitness) et d'un logement locatif dans l'ex maison Le Neuder.
- ▶ L'avant-projet de réaménagement de l'accueil de la mairie a été validé. Une consultation va être lancée pour mission de maîtrise d'œuvre.
- ▶ Les travaux d'effacement des réseaux (Basse tension, éclairage public et télécom) doivent démarrer début 2021.
- ▶ Le projet "Piscine" est lancé, reste maintenant à définir l'ampleur du projet.

Lannion Trégor Communauté investit sur la commune de Plounevez-Moëdec : une station d'épuration en cours à Pors an Park, un atelier communautaire sur la zone d'activités de Beg Ar Ch'ra et un parc photovoltaïque au Cosquer.

Comme vous pouvez le constater, Plounevez-Moëdec ne manque pas de projets ! Toutes vos suggestions et critiques sont les bienvenues.

Je vous souhaite bon courage en ces temps difficiles...

Rappelons-nous tout de même que nous n'avons pas connu de guerre depuis 75 ans, grâce à la constitution de l'Union Européenne.



Demat deoc'h-tout !

Da gentañ-penn e fell din lavaret trugarez deoc'h da vezañ lakaet ho fiziañs enomp er votadegoù diwezhañ evit an ti-kêr. Aet eo an darn vrasañ eus ar mouezhioù ganimp a-bell, rak 13 den zo evit skipailh ar muianiver en taol-mañ, pa oa 12 er respetad a-raok. Gwelet a reer aze pegen talvoudus eo al labour a zo bet kaset er bloavezhioù diwezhañ.

Diwar vremañ e rankomp delc'hen gant tout al labourioù hag an oberoù da zont !

Diaes eo an traoù evit an holl er mareoù-mañ gant ar bandemiezh. Mechañs e vo kavet ur vaksin buan, dimp da adkregiñ gant ur vuhez war he reizh.

Daoust da se omp aet war-raok bepred gant ar pezh a fell dimp ober.

Cheñchet hon eus ar pezhioù munuzerezh diavaez en Annez ar Goulm, prenet an domani AR BOURDONEG / AR GO, a zo ennañ ur batis kaer-tre hag a vo graet « Maner ar C'hrec'h » dioutañ peogwir eo e anv gwir, ha meur a dachenn stok ennañ, abalamour da sevel ul lodennaoueg eno.

Evit ar mod ma vo implijet ar maner, o studiañ an traoù emamp : ur vediaoueg pe un dra all, da welet... ar pezh a gont eo digeriñ ar monumant-se d'an dud.

Al labourioù hag ar studiadennoù war ar stern :

- ▶ Emaomp o c'hortoz ali Renerezh-rannvro an Aferioù Sevenadurel (DRAC) evit embann marc'had al labourioù war iliz Sant Pêr.
 - ▶ Aprouet eo bet ar raktres evit adkempenn ar sal lie-zimplij. Ne vo ket pell e vo lañset un enklask evit ar gefridi mestroniezh al labourioù.
 - ▶ Ar gabined Charles GEFROY e Kawan eo a zo bet choazet evit ar gefridi mestroniezh al labourioù evit sevel ur greizenn sport (kigennañ, fitness) hag ul lojeiz da feurmiñ en ti a oa Ti an Neuder gwechall.
 - ▶ Aprouet eo bet ar raktres evit adkempenn an degemer en ti-kêr. Lañset e vo un enklask evit ar gefridi mestroniezh al labourioù.
 - ▶ E penn kentañ 2021 e tleomp kregiñ gant al labourioù evit lemel ar rouedadoù diwar wel (tredan-varr izel, sklêrijennañ publik ha pellgehentiñ) e straed Alexis ar C'huzhiad.
 - ▶ Lañset eo ar raktres « Poull-neuial », dav eo gwelet bremañ pegen bras e vo.
- Graet e vez traoù e kumun PLOUNEVEZ-MOEDeg gant Lannuon-Treger Kumuniezh : ur purlec'h a vezer o sevel e Porzh ar Park, ul lazhti kumuniezhel e takad labourerezh Beg ar C'hra hag ur park fotovoltæk er Gozhkêr.
- Evel ma welit, ur bern traoù zo war ar stern e Plounevez-Moedeg, n'eo ket se a vank ! Kement ali pe soñj eus ho perzh, mat pe fall, a vo deuet mat.
- Kalon vat deoc'h er mareoù diaes-mañ...
- N'ankouamp ket memes tra n'eus ket bet brezel ebet amañ 75 vloaz zo, gras da Unaniezh Europa.

Kalon vat deoc'h-tout, Gérard QUILIN, Maer

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

En mars dernier, vous étiez appelés à élire le nouveau Conseil Municipal, dans un contexte sanitaire compliqué. L'ensemble des élus et des agents municipaux vous remercient d'avoir respecté les consignes à l'occasion de l'unique journée de vote.

Ce nouveau Conseil Municipal vient d'entamer un mandat de six années, il est à votre écoute et à votre service. A l'occasion de la première séance du Conseil, Gérard Quilin a été réélu Maire, il préside ainsi cette assemblée.



► Gérard QUILIN

Maire et Délégué communautaire à la production d'énergies renouvelables, 67 ans. Je suis agriculteur en pré-retraite, j'arrête progressivement.

Mes compétences : solide expérience dans la Vie Publique, participation aux instances territoriales (LTC, Département...), gestion rigoureuse des fonds publics, histoire et vie de la commune, large carnet d'adresses.



► Serge OLLIVAUX

Adjoint aux Travaux, 56 ans. Je suis technicien territorial à Lannion-Trégor Communauté, responsable voirie et travaux au Pôle de Plouaret.

Mes compétences : travaux d'entretien ou de création des réseaux routiers, aménagement du bourg, travaux sur les réseaux (assainissement Eaux Usées et Pluviales). Solide connaissance des marchés publics et des règles d'urbanisme.



► Sonia ALLAIN

Adjointe aux affaires sociales, 48 ans. J'exerce le métier de secrétaire médicale au CH de Morlaix, et je dirige l'entreprise familiale de peinture.

Mes compétences : organisation générale, animation, enfance/jeunesse, écoute, embellissement du bourg.



► Sylvie LE GALL-BRIAND

Conseillère municipale, 51 ans. Je suis auxiliaire de Vie Sociale.

Mes compétences : relationnel, écoute, entraide et partage, histoire et vie de la commune.



► Jean-Claude RIOU

Adjoint à la Voirie, 66 ans. Je suis retraité de l'agriculture.

Mes compétences : gestion des travaux, histoire et vie de la commune, vie associative.



► Quentin LE HERVÉ

Conseiller municipal, 29 ans. Je suis technicien territorial à la Mairie de Perros-Guirec, garde du littoral-gestionnaire du site naturel de Ploumanac'h.

Mes compétences : communication, vie associative, travaux, nature et patrimoine, fonctionnement des collectivités, sports.



► Catherine BOISLIVEAU

Adjointe aux affaires scolaires, 46 ans. Je suis équêpière polyvalente dans le commerce.

Mes compétences : relationnel, écoute, entraide et partage, animation enfance/jeunesse.



► Sylvie MARIGAULT

Conseillère municipale, 59 ans. Je suis retraitée de la Fonction Publique, dans le domaine social.

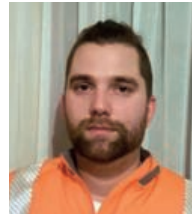
Mes compétences : relationnel, écoute, entraide et partage, aide aux devoirs, vie associative.



► **Guillaume BRICAUD**

Conseiller municipal, 45 ans. Je suis ouvrier intérimaire dans le bâtiment.

Mes compétences : défense et valorisation du patrimoine immatériel breton (langue, histoire, musique...). Impliqué dans la solidarité avec les nouveaux arrivants (réfugiés). Environnement & sport.



► **Julien BENOIST**

Conseiller municipal, 30 ans. Je suis agent territorial à la Mairie de Cal-lac.

Mes compétences : travaux, fonctionnement des collectivités, animation enfance/jeunesse.



► **Martine TRAPON**

Conseillère municipale, 68 ans. Je suis retraitée, membre du conseil d'administration et de la délégation bretonne du conservatoire pour les archives du travail social et de l'éducation spécialisée.

Mes compétences : la vie associative et l'action sociale. Bénévole à la bibliothèque municipale de Plounévez -Moëdec.



► **Jean-François LE MIGNOT,**

Conseiller municipal, 68 ans. Je suis retraité de la Poste. Élu depuis 1995. Je suis le doyen et le sage de l'assemblée municipale.

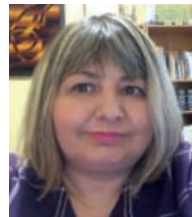
Mes compétences : elles s'exercent dans les finances, le social, les sports, la fiscalité locale et autres.



► **Erwan GUIZOUARN**

Conseiller municipal, 31 ans. Je suis boulanger à Saint-Agathon.

Mes compétences : engagement dans la vie associative. Toujours à l'écoute des personnes. Président d'association de foot pendant 7 ans, aujourd'hui secrétaire et entraîneur bénévoles des équipes de foot de l'ASSE. Sport, nature, jeunesse et convivialité.



► **Anne-Karine LE MAOU**

Conseillère municipale. Je suis responsable de secteur dans le domaine du social. Je travaille pour l'association « Asad Argoat ». Je m'occupe d'organiser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Je travaille avec deux assistantes techniques et une quarantaine d'aides à domicile sur les secteurs de Belle-Isle-en-Terre et Bourbriac.

Mon engagement : il est important de participer à la vie de sa commune. Être élue, c'est participer aux différents projets de développement économique et social. Aussi, connaître et gérer le patrimoine communal. Enfin, je veux contribuer à proposer d'améliorer le quotidien de nos concitoyens.



► **Morgane BROUDER**

Conseillère municipale, 33 ans. Je suis avicultrice avec mon conjoint.

Mes compétences : vie associative, animation enfance/jeunesse.

BUDGET GÉNÉRAL

SECTION INVESTISSEMENT



DÉPENSES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2019	Budget prévisionnel 2020
120	Acquisition de matériel	109 661,42 €	130 000,00 €
125	Église	22 832,45 €	202 389,61 €
126	Mairie	2 105,00 €	50 000,00 €
132	Logements communaux		65 000,00 €
153	Groupe Scolaire	8 155,91 €	15 000,00 €
160	Salles communales	9 158,00 €	190 000,00 €
165	Acquisition de terrains	21 470,08 €	58 529,92 €
181	Chapelle Sainte Jeune		10 000,00 €
185	Réseaux télécom		1 200,00 €
2017	Programme voirie 2017		27 706,00 €
2018	Programme voirie 2018	19 005,62 €	2 994,38 €
2019	Programme voirie 2019	49 031,48 €	76 000,00 €
2020	Programme voirie 2020		100 000,00 €
202	Aménagement du bourg	271 618,69 €	33 553,28 €
207	Maison Gouiffès	11 326,22 €	
209	Piscine	11 760 €	38 240,00 €
210	Maison Le Neuder	37 259,16 €	100 000,00 €
211	Chapelle San Lavant		10 000,00 €
212	Maison Le Disez		96 000,00 €
213	Manoir du Crec'h		200 000,00 €
OPFI	Opérations financières, dont :		
	Déficit antérieur reporté		
	Remboursement d'emprunts	25 916,77 €	26 000,00 €
	Remboursement cautions logements	1 882,3 €	3 000,00 €
	Subventions d'équipement (SDE)	65 012,56 €	50 000,00 €
	Travaux en régie	12 604,14 €	20 000,00 €
	Opérations d'ordre budgétaire		6 947,84 €
Total		667 039,80€	1 512 561,03 €

RECETTES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2019	Budget prévisionnel 2020
21	Virement de la section fonctionnement		200 000,00 €
125	Église		
153	Groupe scolaire		
160	Salles communales		
165	Acquisition de terrains		
2017	Programme voirie 2017		4 741,06 €
2018	Programme voirie 2018		
2019	Programme voirie 2019	3 238,65 €	
202	Aménagement du centre bourg	200 619,00 €	75 345,00 €
206	Rénovation 3 rue de Bel Air	3 000,00 €	
207	Maison Gouiffès	55 829,87 €	
OPFI	Opérations financières		
	Excédent antérieur reporté		43 882,52 €
	FCTVA	184 917,98 €	85 586,00 €
	Taxe d'aménagement	5 092,50 €	
	Affectation des résultats (excédent de fonct°)	509 453,11 €	491 060,74 €
	Emprunts		489 045,87 €
	Cautions logements communaux	1 058,78 €	3 000,00 €
	Amortissements réseaux SDE	45 651,36 €	110 600,00 €
	Opérations d'ordre budgétaire		9 299,84 €
Total		1 005 861,25 €	1 512 561,03 €

BUDGET GÉNÉRAL

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2019	Budget prévisionnel 2020
011	Charges à caractère général	201 237,75 €	214 500 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	505 209,05 €	532 000 €
014	Atténuation de produits	2 565 €	3 500 €
022	Dépenses imprévues		16 915,26 €
023	Virement à la section Investissement	455 000 €	200 000 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 651,36 €	123 699,84 €
65	Autres charges de gestion courante	218 103,53 €	389 693,74 €
66	Charges financières	5 918,79 €	6 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	563,30 €	5 200,00 €
Total		1 434 248,78 €	1 491 508,84 €

RECETTES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2019	Budget prévisionnel 2020
013	Atténuation de charges	12 326,09 €	1 200,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 604,14 €	26 947,84 €
70	Produits des services et ventes diverses	148 035,76 €	153 246,00 €
73	Impôts et taxes	631 708,28 €	626 664,00 €
74	Dotations et participations	540 908,40 €	572 651,00 €
75	Autres produits de gestion courante	115 637,69 €	107 000,00 €
76	Produits financiers	10,70 €	
77	Produits exceptionnels	9 078,46 €	3 800,00 €
Total		1 470 309,52 €	1 491 508,84 €

PROGRAMME VOIRIE

Programme de travaux 2017	Montants TTC
Voie communale de Poul ar Ranet	27 603,22 €
Total	27 603,22 €

Programme de travaux 2019	Montants TTC
Venelle rue Alexis Cuziat	2 314,35 €
Voie de Kernogant Caroff	2 841,06 €
Voie du Cosquer	10 524,32 €
Chemin de Kernogant Caroff	3 015,12 €
Voie de Oalas	1 284,24 €
Voie de Kervern	3 274,10 €
Rue Georges Voisin	809,37 €
Rue Edouard Prigent	1 702,47 €
Voie de Croaz Hent	9 496,56 €
Voie de Pont Mojean	13 164,94 €
Voie du Crenest	11 274,40 €
Voie de Goaslin	11 442,9 €
Voie de Langozou	1 021,75 €
Travaux sur cheminements piétons	1 547 €
Total	73 712,58 €

Programme de travaux 2020	Montants TTC
Voie de Croaz Hent	3 013,70 €
Voie de la Boissière	5 796,70 €
Voie du Cosquer	2 120,36 €
Chemin de Pont Mojean	1 927,03 €
Croix Joncour Bian	27 934,46 €
Kerdro	26 516,70 €
Travaux rond point de Kefper	546,00 €
Total	67 854,61 €

| TRAVAUX

RÉNOVATION DU LOGEMENT DE LA POSTE



Le bureau de Poste, situé rue Jean-Baptiste Le Corre ayant fermé le 30 juin 2019, le Conseil Municipal avait décidé de réhabiliter ce local en un logement.

Aujourd'hui, un studio de 26 m² a été aménagé. Les agents techniques communaux ont réalisé une grande partie des travaux, et le reste a été confié à des entreprises locales (Patrice Dafniet et Didier Polès). **Le montant de l'opération s'élève à 14 329 €.**

Ce studio a rapidement trouvé preneur ! Il s'agit là du 29^e logement communal mis en location.

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE



En octobre 2019, la Mairie et les services de l'État en charge des monuments classés (DRAC) ont validé l'avant-projet de travaux de rénovation proposé par ARCHAEB, à qui la maîtrise d'œuvre a été confiée. Construite vers 1520, l'église a connu de gros travaux au cours des siècles. Dans les mois à venir, elle va bénéficier de travaux de confortement qui lui permettront de se maintenir dans les siècles à venir. En effet, la toiture sera revue, mais aussi les élévations

intérieures, la voûte lambrissée, les vitraux, les menuiseries. Il est aussi prévu de rénover les installations électriques et l'escalier extérieur. Enfin, l'édifice sera mis en conformité pour l'accès des personnes à mobilité réduite, la sécurité et la sûreté du monument seront renforcées.

Le montant total estimé des travaux atteint 753 000 €, une majeure partie étant financée par la DRAC, la Région Bretagne et le Département des Côtes d'Armor.

RÉNOVATION DE LA RÉSIDENTE DE LA COLOMBE 7 ET 9 RUE JEAN-BAPTISTE LE CORRE

Avant de s'installer à son emplacement actuel en 1983, la Mairie de notre commune se situait au n°7 et 9 rue Jean-Baptiste Le Corre, non loin de la boulangerie Calyno. Cette grande bâtisse de pierre accueille depuis la Résidence de la Colombe (5 logements communaux). La Mairie ayant pour objectifs de mieux maîtriser les dépenses énergétiques issues de son patrimoine immobilier, et d'en limiter l'empreinte carbone, elle a fait réaliser de lourds travaux.



Un audit énergétique a été réalisé par le Point Info Habitat de Lannion-Trégor Communauté, il a été proposé de remplacer les menuiseries extérieures (fenêtres et portes) ainsi que le système de ventilation mécanique contrôlée (VMC) et l'installation de programmeurs sur les radiateurs.

Ainsi cette année, **l'entreprise Polès** a procédé au remplacement de l'ensemble des menuiseries pour **un montant de 69 030,28 € TTC**, et **l'entreprise Dafniet** a installé une nouvelle VMC pour **la somme de 9 674,91€ TTC**.

Le choix du coloris s'est fait en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France en charge de notre commune, conformément aux dispositions légales.

PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION



En juin dernier, la Commune a fait l'acquisition d'un Panneau Lumineux d'Information. Cet outil moderne permet de relayer encore un peu plus la communication auprès de la population, vous l'avez sans doute remarqué non loin de la Mairie, en bord de rue.

En effet, il s'agit d'un afficheur constitué de diodes électroluminescentes (led) blanches, on peut y afficher du texte et des images.

Cet espace d'affichage alimenté par l'information municipale est également ouvert aux associations. Pour se faire, merci de communiquer les informations clés en Mairie (motif, date, lieu...) qui se chargera de publier ensuite.

Cet afficheur a été fourni et posé par la société **Centaure Systems** de Nœux-les-Mines (62), **pour un montant de 8 980 € HT**. Les agents techniques municipaux ont également contribué à cet aménagement en disposant une alimentation électrique depuis le groupe scolaire. Merci à eux.

Pour suivre les messages relayés sur le panneau, téléchargez **l'application mobile CentoLive** et ajoutez "Plounévez-Moëdec" dans vos favoris !

ACQUISITION D'UN PARE-BALLONS ET ABRIS DE TOUCHE



La commune a acquis un pare-ballons et des abris de touche pour un montant total de **3 767.49 euros HT** auprès de **la société Sport Nature**, qui se décompose comme suit :

- Abris de touche, **2 166.40 € HT**
- Pare-ballons, **1 601.09 € HT**

Ces équipements ont été installés par les services techniques courant septembre.

Une aide financière de 1000 € a été obtenue auprès de la Fédération Française de Football.

En 2021, afin d'améliorer le confort des spectateurs, la commune a pour projet de fermer le pignon sud de la buvette.

"LEVER DE PERCHE"



Depuis le printemps, vous avez sans doute remarqué que le rond-point de Kefpert est orné d'une sympathique sculpture, en remplacement des palmiers, qui eux, sont arrivés au stade Yves Le Cam.

En effet, la Commune a demandé au sculpteur plounévésien **Thierry Cillard** de réaliser une œuvre rendant hommage à une pratique traditionnelle bien défendue localement : les sports athlétiques bretons. Cette statue illustre le célèbre "**Lever de Perche**", une discipline où le but est de hisser une perche à

la verticale, grâce à la force des bras et du poids du corps. C'est très technique, la force pure ne suffit pas !

Dans le Trégor, nombreux sont les champions de cette discipline régionale et même inter-régionale puisque nos cousins celtes la pratiquent également. Constituée d'un squelette en métal galvanisé et d'un habillage en grillage fin, cette remarquable réalisation offre une présentation originale à l'entrée de notre village rural, riche en patrimoine.

L'inauguration a eu lieu le 27 juin en présence du sculpteur et de sa famille, des élus locaux, de citoyens, de Jean-Claude Prigent dit "Casi" et aussi des membres de l'association C'hoariou Breizh 22. Cette association, où s'activent notamment des plounévésiens, rassemble des sportifs qui s'entraînent tout au long de l'année et qui participent aux différents championnats. Chaque année, l'asso et ses sportifs remportent des titres, en catégorie masculine et féminine, et accueille de nouveaux arrivants (**contact : Sébastien Hervé, 06 59 35 75 83**).

La Commune remercie chaleureusement **Thierry Cillard** pour la réalisation de cette magnifique œuvre. Thierry a réalisé à ses frais, bénévolement, cette sculpture qui aujourd'hui contribue à embellir notre bourg. D'autres disciplines des jeux de forces bretons pourraient rejoindre cette première statue, à suivre donc !

Découvrez d'autres réalisations, en fer, béton ou bois de Thierry Cillard via Instagram, en cherchant "Thierry-Jacques"

Thierry & Nadine sont également Brocanteurs/Antiquaires, vous pouvez les contacter au 06 80 26 57 21.



| CIMETIÈRE COMMUNAL

Les services techniques ont réalisé des travaux d'aménagement au cimetière communal.

Création d'un espace tri dans le nouveau cimetière.

Un espace a été aménagé par les services techniques afin de faciliter le tri des déchets, composé d'un bac destiné aux végétaux, d'un conteneur pour les déchets autres, ainsi qu'une tablette qui vous permettra de trier dans les meilleures conditions.

Egalement à votre disposition, une brouette pour vous aider au transport des végétaux.

Six cavurnes ont également été réalisées par les services techniques et un aménagement paysager au niveau du jardin du souvenir.



Attention !

Nous sommes en ZÉRO PHYTO

Nous réfléchissons à l'implantation d'un deuxième espace tri au niveau de l'ancien cimetière.

| CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE



Initialement imaginée par la Communauté de Communes de Beg Ar Ch'ra en 2011, l'idée d'implanter une centrale photovoltaïque sur notre territoire aura mis presque dix ans pour voir la lumière !

Repris ces dernières années par Lannion-Trégor-Communauté, ce projet mené en collaboration avec la société briochine IEL (Initiatives & Énergies Locales), voit aujourd'hui le jour !

Implanté sur la majeure partie de l'ancienne décharge à ciel ouvert de 13 hectares, exploitée de 1986 à 2001, cet outil de production d'énergie renouvelable occupe un espace qui ne se destinait à aucun autre usage. En effet, par arrêté préfectoral, l'agriculture des sols n'y est pas permise...

En seulement quelques semaines, le site a été terrassé puis sécurisé sur 6,7 hectares. Là, ce sont 7 615 panneaux solaires photovoltaïques de construction chinoise qui ont été installés sur des structures métalliques. Deux facteurs ont conduit au choix du matériel d'origine asiatique : empreinte carbone à la fabrication des panneaux d'une part, et le coût unitaire d'autre part.

Puissance de production en crête : 2,6 GW / Capacité de production annuelle : 2,8 GWh.

Le consortium qui signe ce travail indique qu'une telle centrale photovoltaïque permet d'alimenter la consommation électrique de 800 personnes, chauffage compris.

Le chantier devrait se terminer d'ici la fin de l'année avec une inauguration au premier trimestre 2021.

Notons qu'en juillet dernier, **Gérard Quilin, Maire de la Commune**, a été élu Conseiller Délégué de Lannion Trégor Communauté, en charge de la production d'énergies renouvelables.

Nous remercions **Florent Boudin**, technicien Énergies à Lannion-Trégor, d'avoir fourni ces informations.

Merci également à **Thibault Castenet**, co-gérant de Proxi, de nous fournir cette superbe image aérienne.

| ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

A la fin de l'été ont démarré les premiers travaux de terrassement du futur abattoir communautaire. D'ici septembre 2021, le territoire de Lannion-Trégor Communauté disposera en effet de ce nouvel équipement, il viendra remplacer celui implanté dans le centre de Lannion depuis 1912 ! **Objectifs : permettre de conforter l'activité agricole tout en répondant aux enjeux environnementaux du territoire.**



Aujourd'hui, cette phase de construction vient concrétiser un choix stratégique validé par le Conseil Communautaire de LTC en juin 2015. **La volonté : combiner le soutien à l'économie agricole et la préservation de l'environnement.** Bien entendu, l'emplacement au sud du territoire ne s'est pas fait par hasard, il est opportun de rapprocher cet outil des axes de communication et de la zone majeure d'élevage du Trégor.

UN ABATTOIR DE PROXIMITÉ MULTI-ESPÈCES SÉCURISÉ

Géré en régie par Lannion-Trégor Communauté, ce service public vise à promouvoir les circuits courts conventionnels ou biologiques, bouchers-charcutiers, autoconsommation, nouvelles filières agricoles durables et locales. L'abattoir sera ouvert à tous, du lundi au vendredi, y compris les petits producteurs et les particuliers. Seront accueillies les espèces bovines, équinnes, porcines, ovines, caprines.

L'outil est dimensionné pour une capacité annuelle de 1800 tonnes (contre 1000 aujourd'hui), une partie du tonnage abattu sera ensuite découpée sur site (2 tonnes/jour max).

Par ailleurs, cette construction intervient dans une période où les enjeux sanitaires et sociaux sont importants et doivent être bien intégrés. Par conséquent, l'agencement du bâtiment et les installations prévues permettront :

- de disposer d'une prestation globale d'abattage multi-espèces (abattage, découpe, prestations bou-

chères) respectueuse des règles sanitaires et de sécurité alimentaire,

- d'améliorer l'ergonomie et les conditions de travail des usagers et des salariés,
- de mieux prendre en compte le bien-être animal en limitant le stress des animaux, améliorant également la qualité gustative de la viande.

LIMITER L'IMPACT SUR L'EAU

L'abattoir communautaire se veut être un outil pour soutenir des systèmes agricoles plus respectueux de la qualité de l'eau et de l'environnement en général. Ainsi, le futur établissement sera exemplaire dans sa gestion de l'eau et des rejets. Ces aménagements sont notamment prévus sur le site :

- un système de récupération des eaux pluviales des toitures sera installé pour permettre le lavage des bétailières,
- les eaux de ruissellement non souillées (cheminements, parking...) seront collectées et gérées grâce au bassin tampon de la zone d'activité pour une restitution au milieu plus douce.

Concernant les eaux usées liées au fonctionnement de l'abattoir, deux aménagements importants permettront de réduire l'impact sur milieu, conformément aux objectifs fixés dans le SAGE Baie de Lannion :

- un système de pré-traitement des rejets sera installé sur la zone d'activité à proximité immédiate de l'abattoir,
- une nouvelle station d'épuration au sud du bourg (traitant à la fois les eaux usées du bourg et



de l'abattoir) est également en cours de construction. L'installation de l'abattoir nous offre donc la possibilité de mieux traiter les eaux usées du bourg !

La préservation du "bon état écologique" de la rivière du Guic, classée "Site Rivières Sauvages" en 2017, dépend aussi de ces différents aménagements.

COÛT DE L'INVESTISSEMENT : 4 MILLIONS D'EUROS HT

Répartition du financement :

- État pour 1 310 258 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL),
- Conseil Départemental des Côtes d'Armor pour 863 992 €,
- Conseil Régional de Bretagne pour 346 035 €,
- Lannion-Trégor Communauté (en autofinancement) pour environ 2 350 000 €.

| STATION D'ÉPURATION DE PORS AN PARK



Parallèlement à l'installation du nouvel abattoir communautaire, la construction d'une station d'épuration des eaux usées a commencé à Pors an Park. Cet équipement permettra de traiter les eaux usées d'une partie de la commune ainsi que des eaux allégées de l'abattoir, acheminées par une conduite.

En effet, les eaux usées issues de l'abattoir passeront au préalable par une **filière de prétraitements physico-chimiques composés de :**

- Dégrillage + tamisage.
- Bassin tampon.
- Flottateur physico-chimique.
- Benne pour collecter les boues/grasses. et les évacuer en méthanisation.

"Ainsi, au démarrage de l'abattoir, la charge moyenne journalière attendue en entrée des prétraitements est de 1500 équivalent-habitants (EH). Après prétraitement et lissage du rejet sur la semaine, la charge sera réduite autour de 350 EH. Les rendements minimaux garantis par le groupement sont de -70% sur la matière organique, -95% sur les matières en suspension et -90% sur les graisses. Avec la croissance attendue de l'abattoir, les prétraitements sont conçus pour re-



cevoir jusqu'à 2500 EH. La charge en sortie sera alors réduite autour de 550 EH. Le débit des prétraitements est d'environ 5 m³/h " nous explique Anthony MOREL, ingénieur d'études à Lannion-Trégor Communauté, collectivité qui pilote le projet.

À Pors an Park, la filière de la future station d'épuration fonctionnera par boue activée à aération prolongée et déphosphatation physico-chimique. Elle sera dimensionnée pour 2450 équivalent-habitants et traitera 50 m³/heure. **La filière sera composée de :**

- Dégrillage.
- Bassin de sécurité.
- Dégraisseur/Dessableur.
- Bassin d'aération.
- Clarificateur.
- Lagunes de finition.

Le budget global du projet est de 2 503 000 € pour les deux sites (prétraitement + station d'épuration). Les travaux ont débuté en octobre 2020, la mise en service des prétraitements et de la station d'épuration est prévue pour octobre 2021.

PROJETS À VENIR

CENTRE SPORTIF



En avril 2019, la Commune faisait l'acquisition d'un bien immobilier situé au n°2 de la rue du 19 mars 1962, tout proche de la Mairie, **pour la somme de 35 000 €**. En juillet 2020, il est décidé la création d'un centre sportif dans ce bâtiment.

L'objectif est de proposer aux plounévésiennes et plounévésiens (mais pas que !) une salle équipée en matériel sportif (banc de musculation, vélos-entraîneurs, rameurs, tapis...) pour se maintenir en forme. Cette salle se situerait au rez-de-chaussée. Quant à l'étage, la municipalité a décidé de créer un logement locatif.

Actuellement, le cabinet **d'architecte Charles Geffroy** de Cavan travaille sur ce projet de centre sportif, et devrait proposer des solutions d'aménagement dans les semaines à venir. Affaire à suivre !

MANOIR DU CREC'H



En juillet 2020, le Conseil Municipal votait à l'unanimité la procédure d'acquisition du "Manoir du Crec'h" situé au 2 rue Bel Air. Composée d'un bâtiment d'habitation à forte valeur historique et patrimoniale, d'une crèche et de trois autres granges, cette propriété s'étend sur près de 8 500 m² en cœur de bourg. Elle comporte également un parc arboré clos et un terrain.

Les services de Lannion-Trégor Communauté sont maintenant chargés d'analyser, étudier et proposer des scénarios d'aménagements et de valorisation. L'objectif pour notre Commune : protéger et valoriser ce patrimoine précieux. **Montant de l'acquisition : 190 000 €.**

RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Construite dans les années 1960, notre foyer rural devenu salle polyvalente, a connu une rénovation complète en 2004. Depuis, d'autres travaux y ont été réalisés, notamment le raccordement du système de chauffage au réseau de chaleur communal (chaufferie fonctionnant à partir de plaquettes de bois) de Hent Braz Coz. Les agents techniques municipaux ont également procédé à des travaux de peintures et d'entretien permettant à la salle de conserver un bon état général.

Ceci-dit, il est aujourd'hui nécessaire d'engager des travaux lourds de rénovation, ayant pour objectifs :

- Isolation thermique des murs par l'extérieur et de l'ensemble des plafonds ;
- Rénovation du sas d'entrée (portes et agencement) ;
- Amélioration de la régulation du chauffage et de la ventilation de la grande salle ;
- Installation d'un éclairage LED et d'un système de sonorisation ;
- Mise aux normes de l'éclairage de sécurité et remplacement du Système Sécurité Incendie ;
- Mise aux normes PMR des sanitaires et du bar ;
- Remplacement des menuiseries extérieures défectueuses ;
- Reprises de toitures, chéneaux, gouttières ;
- Rénovation des parquets de la grande salle.

Les travaux devraient débuter en septembre 2021 pour une durée de six mois. La Mairie veillera à limiter au maximum l'impact des travaux sur la disponibilité et la capacité d'accueil des lieux. La maîtrise d'œuvre du chantier est coordonnée par le Bureau Technique de Lannion-Trégor Communauté. **Le montant des travaux est estimé à près de 590 000 €.**



| COVID 19

Au nom de la municipalité, Sonia ALLAIN, adjointe aux affaires sociales, rappelle « la mobilisation des élus et des services de la commune pour limiter l'isolement de nos aînés et des personnes vulnérables face aux mesures sanitaires ».

En cas de besoin, les personnes seules, sans aide à domicile, peuvent contacter la mairie au 02 96 38 62 01.

La population est également invitée à signaler en mairie les voisins susceptibles d'être isolés et vulnérables.

DISTRIBUTION DE MASQUES

Au mois de mai, à la sortie du 1^{er} confinement, la municipalité a décidé de se procurer 900 masques lavables et d'organiser une distribution à destination de la population. La distribution s'est déroulée sur 3 jours, les 7, 8 et 9 mai. Les habitants se sont déplacés nombreux.

Une liste des personnes vulnérables a été établie. M. Le Maire s'est rendu au domicile des personnes dans l'impossibilité de se déplacer afin de leur remettre également un masque.

L'opération a été renouvelée, à la rentrée, pour les collégiens et lycéens domiciliés sur la commune.



| SERVICES À LA PERSONNE

Jean-Yves Prigent, cuisinier au restaurant scolaire et au portage depuis 2004 a fait le choix de quitter la commune pour une autre structure en août dernier. Sylvie Besancenez, initialement affectée à la livraison du portage, a pris les commandes du restaurant scolaire.

Bénéficiaires :

- Personnes de plus de 60 ans
- Personnes en situation de handicap
- Personnes victimes d'un grave aléa de la vie

Les repas élaborés au restaurant scolaire sont livrés en liaison chaude sur l'ensemble de la commune entre 10h45 et 12h00 du lundi au samedi, sauf dimanche et jours fériés.

Tarifs : 10.50 € (repas : 7.10 € ; transport : 3.40 €)

Aides possibles :

- Allocation personnalisée d'autonomie (uniquement sur la partie transport)
- Caisses de retraites, mutuelles

Renseignements : mairie, 02 96 38 62 01



De gauche à droite :
Sylvie BESANCENEZ, Annaïck LOZAC'H, Lionel CONGARD,
Solenn LE BALC'H et Stéphanie SIDANER.

| OPÉRATION "ARGENT DE POCHE "

Cet été, la commune **en partenariat avec le Point information Jeunesse de Lannion-Trégor Communauté**, a fait le choix de mettre en place le dispositif **"argent de poche"** auprès des 16-17 ans. Les participants se sont vu attribuer 5 missions de 3h30 aux services techniques de la commune (travaux de peinture, entretien des espaces verts,...).

La gestion comptable a été assurée par l'association **"LES FRANCAS 22"**. La commune a versé une cotisation de 100 euros au titre de l'adhésion 2020 et la somme de 675 euros afin que l'association procède à l'indemnisation des jeunes qui ont réalisé des missions, soit 75 euros pour chacun d'entre eux.



| FÊTE DES MÈRES

Samedi 06 juin 2020 a eu lieu la traditionnelle cérémonie de la fête des mères. **17 parents de bébés nés** depuis la dernière fête des mères ont été invités par Monsieur Le Maire et son équipe.

Malo Salaün, Madec Le Calvez, Amélia Le Person Le Morvan, Dalva Le Troadec, Léo Kermarec, Naïs Tual, Manon Dubois, Tugdual Rioualec, Ilyas Cheritel, Ethan Pierre (nés en 2019), Orzéenn Rabe Driss, Kléa Benoist, Isabella Le Quenven, Gabriel Sanguillon Thomas, Erell Chambron, Eden Le Mignot, Riwal Cloarec (nés en 2020).



Cette année, les parents se sont vus remettre deux bons d'achat de 20 euros à faire valoir dans les commerces de la commune.

| BANQUE ALIMENTAIRE



Le CCAS de Plounévez-Moëdec offre un accompagnement alimentaire aux ménages ou personne seule en situation précaire.

Les demandes sont étudiées par les membres du CCAS. La distribution a lieu tous les 15 jours.

Le CCAS de Plounévez-Moëdec signe chaque année une convention avec la banque alimentaire de Lannion. Ainsi, chaque année la commune règle une cotisation et les denrées alimentaires fournies sur l'année, soit 0.31€/kg.

| APAJH 22, 29, 35

LE FOYER DE VIE AVLENN

Le Foyer de vie AVALENN du Groupement APAJH 22-29-35 vient de procéder vendredi 23 octobre **aux élections de son Conseil de la Vie Sociale (CVS)**.



Bureau de vote : M. MARTENS et M. PERRON, résidents.



Dépouillement : M. LE LOUET et M. PACHEU, résidentes, M. GEOFFROY, secrétaire et M. GUEGAN, représentante des salariés.

Le CVS est une instance élue par les résidents et les familles d'un établissement médico-social. Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement. Il a été créé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale afin de renforcer les droits des résidents hébergés dans des établissements médico-sociaux. Il favorise l'expression et la participation des résidents et de leurs familles à la vie de la structure. Le CVS donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'établissement. Il peut faire des propositions dans le but d'améliorer le quotidien des résidents. Il se réunit au moins 3 fois par an.



Le CVS peut donner son avis et fait des propositions sur :

- Les projets de travaux,
- L'affectation des locaux collectifs,
- L'entretien des locaux,
- La mise en place de nouveaux services,
- Les modifications de la prise en charge ayant un impact sur les résidents,
- Le programme des animations,
- L'organisation intérieure et la vie quotidienne...
- Les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants.

Les représentants des résidents et des familles élus au CVS sont les interlocuteurs privilégiés des résidents et familles qui n'y siègent pas. Ils apportent des informations et des conseils aux résidents et à leurs familles. Avant la tenue d'un conseil, ils peuvent passer les voir et recueillir leurs remarques pour en faire part lors de la réunion. Le CVS doit obligatoirement être consulté sur des documents importants, dans le cadre de leur élaboration ou de leur révision : le règlement de fonctionnement de l'établissement et le projet d'établissement.

Le rôle du CVS est uniquement consultatif. La Direction de l'établissement doit tenir compte de ses avis mais elle reste responsable des décisions relatives à la gestion de la structure.

Au Foyer de Vie AVALENN, la Mairie a prêté les urnes et isolements pour contribuer à l'acte citoyen du vote des résidents. Par ailleurs, M. Le Maire, Gérard Quilin est systématiquement convié afin de partager les réflexions et contribuer à l'amélioration de la vie de l'établissement. Nous en profitons pour remercier son engagement et celui de la commune de Plounévez-Moëdec.

Valérie BOCQUEHO
Directrice

| LE COLIBRI SOPHROLOGIE

Depuis 10 ans une activité de "Sophrologie" animée par une sophrologue diplômée est ouverte au sein de l'association "Le Colibri" présidée par **M. Raymond Guehl**. Cette activité est destinée aux personnes soucieuses d'améliorer leur manière de vivre, d'être en harmonie d'abord avec elles-mêmes et leur environnement, de renforcer le positif ou tout simplement d'apprendre à se relaxer.

Les séances ont lieu le mardi matin de 10h30 à 11h30 à la salle omnisports "Jean Laurent".

Des séances de "méditation pleine conscience" peuvent être dispensées à ces horaires aux personnes intéressées.



Contact : Josiane Le Cleuziat master en sophrologie caycedienne au 02 96 50 74 43.

| LES TAMARIS

Vu le contexte sanitaire, le club "Les Tamaris" n'a pas pu se réunir depuis mars 2020.

La sortie chez "**Marie Guerzaille**" prévue en avril 2020, retardée au 12 novembre est à nouveau repoussée en avril 2021.

Nous espérons que l'année 2021 sera meilleure, que nous pourrons nous réunir les jeudis tous les 15 jours, organiser le concours de belote ouvert à tout le monde, le 4^e mercredi de chaque mois.



| SAINTE JEUNE

MASQUÉ OU PAS, ON Y SERA !

Les 21 et 22 Août 2021 aura lieu la fête de S^{te} Jeune!

Comme chaque année, sauf 2020, nous vous accueillons sur le magnifique site de S^{te} Jeune,

Avec notre ragoût légendaire, le fest-noz, le concours de boules et toutes nos animations... Vous nous manquez alors on espère tous vous revoir au son du bagad ou du battage, discuter lors de la randonnée ou du Pardon, mais surtout passer un bon moment ensemble les 21 et 22 août 2021!



VILLAGE EN FÊTE

En raison de la pandémie, le Comité des Fêtes de Plounévez-Moëdec est en sommeil et n'a hélas pas eu la possibilité d'organiser ni ses traditionnelles fêtes annuelles, ni son assemblée générale 2020.

L'association ne serait rien sans les bénévoles, partenaires et adhérents ! Nous profitons de l'opportunité du bulletin municipal pour remercier tous ceux qui s'investissent dans la vie de notre association.

Le réveillon de la Saint Sylvestre 2020 restera un merveilleux souvenir pour les nombreuses personnes qui y ont participé. C'était encore une fois, une magnifique soirée, organisée par les bénévoles avec le plus grand soin, pour le plus grand plaisir de tous.

Nous avons espéré fêter tout aussi dignement le 1^{er} janvier 2021. Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, nous savons que nous ne pourrons pas organiser le réveillon de la Saint Sylvestre cette année....

Nous espérons vivement vous retrouver tous pour les fêtes annuelles de 2021 !



Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne année 2021

Julien THOMAS, Président

LA RÉCRÉ COULEUR PASTEL

La récré couleur pastel, vous offre la possibilité de vous initier au pastel sec avec les craies et crayons pastels aux couleurs intenses. Yolande, de conseil en conseil, vous fera évoluer pour appréhender ce médium subtil et volatil que l'on applique sur le papier avec les doigts.



Aujourd'hui, 9 adhérents dont plusieurs participent depuis de nombreuses années.

Pour tout renseignement :

Yolande 06 76 52 39 49 - yolande.derouault@wanadoo.fr

Exposition des tableaux des élèves de mi-août à mi-septembre 2021.



| FNACA

La section locale compte à ce jour 21 adhérents et 11 adhérentes. Soit un effectif total de 32. Nous déplorons la disparition de François Le Gall, le 8 juin 2020.

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Et l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire

face à l'épidémie de Covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Certifie que les déplacements furent respectés par le peu de personnel présent afin de respecter les décrets en cours.

Les photos suivantes furent prises lors des cérémonies en. 2019.

Michel Lefeuve



De gauche à droite : JAGAIN Paul, LEFEUVRE Michel, ALLAIN Frédéric, GOFFIC Pierre. Petit clin d'œil à Frédéric qui était assidu aux cérémonies.



Commémoration du 14 juillet 2019.



Commémoration du 11 novembre 2019



Commémoration du 11 novembre 2019.

| ASSOCIATIONS SPORTIVES



ASSE

En 2020, le club de football réunifiant les communes de Plounévez-Moëdec et de Loguivy-Plougras avait pour objectif de créer une seconde équipe sénior. Pour y parvenir, un bon recrutement était primordial. Cet été, la mission a été accomplie avec succès puisque l'effectif du club a été doublé ! Nous pouvons être fiers de ce travail entre joueurs et dirigeants qui nous permet d'accueillir près de 50 joueurs aujourd'hui, de 16 à 42 ans !

► **L'équipe A** évolue toujours en **Division 3**, la montée s'est jouée à la différence d'un petit but au classement général, Tréglamus est monté, nous ne sommes donc pas passés loin !

Particularité en 2020/2021, nous sommes dans la poule A, regroupant une majorité d'équipes sur le secteur nord de Lannion. Ce sont des équipes que nous ne connaissons pas, chaque match est à prendre d'autant plus au sérieux car notre équipe première, prétend à l'accès en Division 2 l'année prochaine. **Erwan Guizouarn**, coach, apprécie de compter sur une équipe jeune et motivée, qui s'est forgée dès cet été, en mélangeant entraînements et matchs de préparation. Petit à petit, le groupe se renforce, monte en puissance... "Quel regret de devoir à nouveau stopper le championnat et nos entraînements, j'ai vraiment hâte de retrouver mon groupe sur le carré vert !"

► **L'équipe B**, toute fraîche, vient donc de voir le jour. Chaque dimanche, le coach, **Moran Le Normand** dispose d'un effectif de 20 joueurs pour aligner un groupe compétitif, qui évolue au sein du **groupe B** du championnat de **Division 4**.

Puisque 2020 est une année singulière à bien des égards, le championnat de division 4 a subi un chan-

gement puisqu'il se joue désormais en deux phases. Une première phase avec une poule de 6 équipes dans laquelle les 3 meilleures formations migrent, à la trêve, vers une autre poule pour la seconde phase de championnat. Les 3 équipes les moins performantes atteignent également une autre poule avec 3 autres équipes moins bien classées...

Cet été, certains ne se connaissent pas encore. Aujourd'hui, les liens sont forts, l'équipe poursuit sa mise en place, où la convivialité et le plaisir sont mises au cœur des débats.

Le but principal : que tous les licenciés puissent jouer et s'amuser !

Crise sanitaire oblige, le championnat s'est arrêté une nouvelle fois en octobre. Le club espère un retour à la normale le plus rapidement possible !

L'ensemble des joueurs et dirigeants s'associent à **Fabien Guéno & Moran Le Normand**, co-présidents, afin de remercier les bénévoles qui nous accompagnent chaque dimanche, à domicile comme à l'extérieur. Bravo également à **Guillaume Bourdin** qui anime très bien nos réseaux sociaux et site internet.

Un très grand merci également aux entreprises qui nous sponsorisent (Patrice Dafniet, l'Étape, Trégor Menuiserie Charpente, le Carré d'As, Ambulances JÉHAN).

Enfin, le club remercie vivement la municipalité (élus et agents) pour les soutiens et aménagements qui sont réalisés au stade Yves LE CAM, l'équipement est aujourd'hui de qualité.

Pour nous suivre, sur Facebook tapez "A.S. Saint-Emilion" / ou via le site www.assaintemilion.fr/

L'ENTENTE DE BEG AR C'HRA

Les seniors masculins de Plounévez évoluent à l'As Saint-Émilion.

Les féminines et enfants des catégories U6 à U15, filles et gars du secteur peuvent pratiquer le football à l'Entente de Beg Ar C'hra.

Les U10-U11 et U12-U13 évoluent d'ailleurs le samedi, pour la moitié de la saison, sur la belle pelouse du terrain de Plounévez-Moëdec.

Les jeunes joueuses (plus de 50 féminines licenciées) et les joueurs de l'Entente profitent également de la salle Jean Laurent les lundis soirs.

Cette saison, grâce à l'éclairage installé au stade Yves Le Cam, les Seniors Féminines accompagnées des U13 féminines, ont pu organiser une soirée de matchs en nocturne au profit « d'octobre rose » et de la lutte contre le cancer.

Chaque année, le club essaie aussi d'organiser un repas dansant à la salle polyvalente de Plounévez-Moëdec (si les conditions sanitaires le permettent).

Notre grand tournoi annuel se déroulera fin avril 2021. (en fonction des conditions sanitaires).

Nous recherchons également des bénévoles, arbitres et encadrants.



Une séance d'entraînement Salle Jean Laurent.

Contact :

Nicolas Grellepoix, co-président : 06 08 01 08 69



L'équipe 1 U10-U11 au terrain Yves Le Cam.



Les Seniors Féminines et U13 Féminines lors des matchs du 24 octobre 2020 au profit « d'octobre rose ».



LE HANDBALL CLUB BELLE ISLE • PLOUNÉVEZ

Le Handball-Club Belle Isle-Plounévez, est un club de proximité qui accueille tous les ans de nouveaux licenciés. Nous accueillons, tous les enfants dès 3 ans pour la découverte du hand et à partir de 5 ans, en mini-hand et école de hand. Des tournois sont organisés tout au long de l'année.



Tous nos jeunes licenciés débutent le championnat en -11. Actuellement, nos équipes sont engagées en -11; -13; -15 en entente avec le club de Plouisy et nous comptabilisons également deux équipes seniors.

Nous évoluons, les mardis et vendredis soir au gymnase Jean Laurent à Plounévez et le samedi matin de 10h à 12h, au gymnase de Belle Isle en Terre pour les baby-hand et école de hand.

4 stages sont organisés sur l'année pour travailler des points spécifiques.

Nos projets pour cette année sont :

- L'ouverture d'une école d'arbitrage pour les jeunes.
- La création d'un conseil d'administration pour les jeunes : ils auront en gestion la création d'événements (Halloween, Noël) et les déplacements des équipes jeunes à Brest et Rennes

Tout au long de l'année, nous organisons des actions de vente à emporter afin que le prix des licences reste abordable pour toutes les familles, et nous vous remercions chaleureusement de votre participation !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à soutenir nos équipes le samedi après-midi lors des compétitions -11; -13; -15, et le samedi soir lors des compétitions seniors F et M, ambiance et convivialité garanties lors de ces rencontres.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter sur notre page Facebook CLUB Belle Isle /Plounevez et Instagram @ HBCBPM.



PLOUNÉVEZ GYM

Tous les mardis à 20h30 à la salle polyvalente de Plounévez-Moëdec.

Cette activité s'adresse à tous, "femmes et hommes jeunes et moins jeunes", vous y trouverez "équilibre physique, moral, santé et convivialité".

Les séances sont conduites par un éducateur sportif agréé par la Fédération Française "SPORTS POUR TOUS".

Tarif : 70 € l'adhésion annuelle.



LA RENTRÉE DES FOUS DU VOLANT

Les Fous du volant jouent tous les mercredis soirs en loisir, à 18h pour les plus jeunes, à 19h pour les moins jeunes.

Gill Poole encadre les créneaux jeunes. Les créneaux adultes sont quant à eux en jeu libre. Des rencontres amicales sont prévues dans l'année avec les clubs des communes voisines. N'hésitez pas à venir essayer et à les rejoindre pour taper dans le volant !"

Bien Cordialement,
Le bureau des fous du volant



BASKET-BALL DE PLOUNÉVEZ-MOËDEC

La section de Basket-Ball de Plounévez-Moëdec a vu le jour en septembre et accueille tous les enfants intéressés par cette activité !!!

Il reste encore quelques places disponibles, un essai gratuit est possible.

Contact : entraîneur23@yahoo.fr ou 06 64 31 39/29

Sportivement, REMY Sophie
Présidente du Ploumilliau-Ploubezre Basket Club



YOGA À PLOUNÉVEZ-MOËDEC

Le jeudi matin de 9h15 à 10h30 au club-house de la salle des sports de Plounévez-Moëdec.

Tarifs : 12 euros la séance ponctuelle, 50 euros les 5 séances + 10 euros d'adhésion à l'association Shambalha.

Pour revenir à soi, pratiquer dans la douceur et le respect de soi, en suivant le rythme des saisons, et les saisons du corps. À partir de 16 ans, tout niveau.

Contact : Pauline Beau 02 96 35 95 40
pauline.beau9@gmail.com - www.paulinebeau.fr/

SHEN KATAOLU DOJO

Jean Claude Gentric professeur diplômé d'état Jeunesse et Sport, 6^e dan « Renshi » disciple de Maître Taiji KASE, enseigne depuis plus de cinquante ans le Karaté Shotokan.

Professeur référent de l'association SHEN KATAOLU DOJO, école d'Arts Martiaux Asiatiques, il vous invite à rejoindre ses cours à Plounévez-Moëdec en compagnie de ses assistants diplômés FFKDA dans la pratique du Karaté ou une des quatre autres disciplines du club.

Un tarif exceptionnel aux enfants domiciliés ou scolarisés à Plounévez-Moëdec : 30 euros de cotisation annuelle.

Renseignement : 06 85 43 80 09.



ÉCOLE PUBLIQUE

Pour cette année 2020-2021, les 55 élèves de l'école sont répartis en trois classes :

- La classe bilingue des TPS au CM2
- La classe monolingue des PS au CP
- La classe monolingue du CE1 au CM2

Le point fort d'être scolarisé à Plounévez-Moëdec : le choix entre les deux filières complètes, le breton (bilingue) et le français (monolingue).

INFORMATIONS

► CONTACT ÉCOLE

Adresse : rue du 19 Mars 1962
22810 PLOUNÉVEZ-MOËDEC
Tél. 02 96 54 72 72

► CONTACT MAIRIE

Adresse : 2 Rue Jean Moulin
22810 PLOUNÉVEZ-MOËDEC
Tél. 02 96 38 62 01

N'hésitez pas à venir visiter notre école en prenant rendez-vous auprès de la directrice ou Catherine BOISLIVEAU (adjointe aux affaires scolaires).

► HORAIRES DE L'ÉCOLE

Maternelle et élémentaire

Matin : 9h00 à 12h00

Après-midi : 13h30 à 16h30

► HORAIRES DE LA GARDERIE

Matin : 7h15 à 8h50

Après-midi : 16h30 à 18h45.

► TARIFS DE LA GARDERIE

- **Fréquentation de plus de 8 fois/mois**

Matin : 0,90 € - **Soir :** 1,50 €

- **Fréquentation de moins de 8 fois/mois :**

Matin : 1,85 € - **Soir :** 2,40 €

► TARIFS CANTINE

- **Repas enfant :** 2.40 €

► TRANSPORT SCOLAIRE

La municipalité prend en charge financièrement le transport scolaire qui est proposé aux élèves scolarisés à l'école publique.

► LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Morgane Brouder et Cyrille Pélerin.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- **Justine Conseil**, Directrice, classe monolingue élémentaire du CE1 au CM2.
- **Violaine Fedorenko**, classe monolingue des TPS au CP, les lundis et mardis.
- **Tiphaine Gautier**, classe monolingue des TPS au CP, les jeudis et vendredis.
- **Killian Goareguer**, classe bilingue des TPS au CM2.



De gauche à droite : Violaine Fedorenko, Kilian Goareguer, Tiphaine Gautier et Justine Conseil.

PERSONNEL COMMUNAL

- **Christine Le Behec**, agent affecté à la classe bilingue.
- **Emilie Le Saux**, agent affecté à la classe monolingue.
- **Annaïck Lozac'h**, surveillance de la cour, garderie, aide au restaurant scolaire.
- **Sylvie Besancenez** et **Solenn Le Balc'h**, restaurant scolaire.
- **Stéphanie Sidaner**, entretien des locaux.



De gauche à droite : Christine Le Behec, Sylvie Besancenez, Solenn Le Balc'h, Annaïck Lozac'h, Stéphanie Sidaner et Émilie Le Saux.

Une cuisine traditionnelle avec des produits bio est proposée par notre équipe du restaurant scolaire. Les menus sont visibles et régulièrement mis à jour sur le site internet de Plounévez-Moëdec : <https://plounevez-moedec.fr/>

AIDE AUX DEVOIRS



L'aide aux devoirs est reconduite pour l'année 2020-2021. Les bénévoles sont présents : le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00.

Après avoir pris le goûter sous la surveillance d'Annaïck, les enfants inscrits sont pris en charge par Sylvie MARIGAULT et Viviane LE BRAS.

PROJETS PÉDAGOGIQUES

► Renforcement de l'acculturation

Participation au dispositif Cin'école (toute l'école) au cinéma Le Douron à Plestin-Les-Grèves. 3 films/an pour chaque cycle

- **Séance Cinéma 1^{er} trimestre :**
 - Cycle 1 : L'Odyssée de Choum (38 min)
 - Cycle 2 : Le château des singes (1h20)
 - Cycle 3 : Le voyage du prince (1h16)
- **Spectacle LTC au Carré Magique :**
 - maternelle/CP : Block
 - Cycle 2 et 3 : Pillowgraphics : spectacle de danse



- **Projet en partenariat musique :**
20h allouées par la LTC avec un DUMISTE pour tous les élèves sur le thème "Tour du monde en chanson"
- Aude Speller

► Parcours santé

- **Cross :** pas de cross du collège cette année mais organisation du Cross au sein de l'école le vendredi 16 octobre (après-midi) pour les élèves du CP au CM2.
- **Piscine :** 10 séances les mardis et jeudis matins. Piscine Ti-Dour de Lannion du 1^{er} avril au 21 mai.

REMISE DES DICTIONNAIRES

Comme chaque année les élèves de CM2 se sont vu remettre un dictionnaire par la municipalité.

CM2 (école publique) : John Porthault, Cassandra Le Meur, Aurane Gasnier-Le Vasseur, Jordan Henry, Maëllann Le Tannou.

CM2 (école diwan) : Aelia Bonnami, Assoa Carre, Naya Le Gac.



| AMICALE LAÏQUE



LOCATION STRUCTURE GONFLABLE

Vous organisez un mariage, un baptême, une fête de famille, un anniversaire ... et pour occuper les enfants vous ne savez pas comment faire alors nous avons la solution, vous pouvez louer notre structure gonflable qui fera le bonheur de tous les enfants pour cette journée.

Il vous coûtera 80 euros la journée et 120 euros les 2 jours.

Pour avoir plus de renseignements n'hésitez pas à **contacter Sonia au 06 70 29 94 98** qui vous donnera les détails dont vous avez besoin.

RÉCUPÉRATION DE JOURNAUX

Afin de récupérer un peu d'argent pour financer les sorties et projets de l'école, l'amicale laïque récupère les journaux. Il vous suffit juste de venir déposer tous les papiers journaux dans les containers qui se trouvent juste dans la cour arrière de l'école sous le préau (3 containers).

Il est impératif de mettre uniquement le papier journal. Pas de papier de publicité, ni de courrier.

REJOIGNEZ-NOUS !!

Tout le monde est invité à se joindre au groupe de l'amicale laïque (parents, grands-parents, ami ...) afin d'étoffer notre groupe sympathique qui œuvre pour le bien-être de nos petites têtes blondes et pour leur offrir une année scolaire inoubliable avec plus de sorties et découvertes par le biais de visite et de programmes pédagogiques durant l'année.

Cette année a été très compliquée, seule des ventes à emporter ont pu être organisées (vente de gâteaux fournis par Armor Délice et des pizzas fournies par le petit camion jaune (présent le vendredi soir sur le parking de la salle polyvalente).

L'amicale laïque, comme chaque année offre le goûter aux enfants avant les vacances de Noël.

| ÉCOLE DIWAN



Laïques et gratuites, les écoles Diwan dispensent un enseignement bilingue par immersion en breton ouvert à tous. Écoles associatives, les établissements sous contrat avec l'État appliquent les programmes de l'Éducation Nationale et ce, en langue bretonne.

En vivant chaque moment de la journée en breton dès la maternelle, l'enfant apprend à l'utiliser dans des domaines variés, au-delà des temps de classe, donnant notamment à la langue sa dimension affective. L'enseignement en maternelle (à partir de 2 ans) et CP se fait donc intégralement en breton puis c'est à partir du CE1 que l'enseignement du français est progressivement introduit.

EFFECTIFS EN HAUSSE

Créée en 2006, l'école Diwan de Plounévez compte à ce jour 27 élèves, ce qui représente un effectif en hausse (six nouvelles familles). Ils sont répartis en deux classes, maternelle et primaire. Un système de parrainage, entre les grands et les plus jeunes, favorise l'entraide.

L'équipe pédagogique accueille tout au long de l'année les familles intéressées, il suffit d'écrire à skol.plounevez-moedeg@diwan.bzh ou de téléphoner au 02 96 54 73 88.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Cette année, l'équipe pédagogique est composée d'**Aline Le Bars**, enseignante en élémentaire, de **Kristof Markier**, enseignant en maternelle et directeur, de **Régine Le Hégarat** et **Alyson Bradley**, ASEM. Régine Le Hégarat fera valoir ses droits à la retraite en janvier et Alyson Bradley prendra sa suite. Depuis la rentrée, elle a déjà proposé des ateliers cuisine aux enfants.

UNE ÉCOLE DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet d'école actuel, choisi pour plusieurs années, s'intitule "l'école dans son environnement". De nombreuses actions de l'an dernier seront reconduites, comme des temps en commun avec le foyer de vie Avalenn, l'éducation au tri sélectif, les séances sportives à la salle omnisport, les sorties à la bibliothèque, dans la nature environnante...

Moment également très attendu par tous les enfants, un court métrage sera réalisé, au mois de novembre, par et avec les enfants, sous la houlette de **Bertrand De Sola**, du **Divagus Théâtre**. Les élèves de l'école publique seront invités à y figurer et le court métrage a ensuite vocation à être diffusé largement.



| ARTISANS

ARGOAT TRÉGOR RAMONAGE LE LAY DOMINIQUE

Argoat Trégor Ramonage est une entreprise spécialisée dans le ramonage de cheminée, poêle à bois, insert et conseil en fumisterie.

Présents sur les territoires du Trégor et de l'Argoat, nous nous déplaçons dans une zone s'étendant de Guingamp à Morlaix et de Callac à Louannec.

Ramoneur qualifié et respectant les réglementations sanitaires départementales, nous vous garantissons un travail efficace, propre et respectueux de l'environnement.

Contact : 1 Coat Mingant, 22810 Plounévez-Moëdec
Tél. 06 37 67 83 95 - Mail : domlelay@orange.fr
www.ramoneur-tregor-argoat.fr



DIDIER POLÈS

Artisan menuisier, qualifié RGE (reconnu Garant de l'environnement), réalise tous travaux de menuiserie et isolation.

- Pose de menuiseries bois, alu, PVC.
- Pose et réalisation de portails, clôtures, escaliers etc...
- Isolation intérieure, extérieure ITE.
- Aménagement des combles.
- Agencement intérieur

Contact :
Tél. 02 96 38 64 64 - Mail : didier.poles@orange.fr
menuiseriepoles.wordpress.com



ENTREPRENEURS

AMBULANCE JEHAN

La société JEHAN est installée dans la ZA de Beg Ar C'hra. Elle propose un service d'ambulance, taxi et V.S.L pour tous vos transports assis et allongés (transport médical, gare, aéroport...).

Elle propose également un service de pompes funèbres (funérarium, organisation complète des obsèques, cercueils, urnes, travaux de marbrerie, gravures...).

Contact : 02 96 38 64 74



AMBULANCE JÉHAN



**TAXI
AMBULANCE
CHAMBRES FUNÉRAIRES**

ZA de Beg Ar C'hra - 22810 Plounévez-Moëdec

Tél. 02 96 38 64 74

ÉRIC CORRE



FLEUR DE BOIS

La société Fleur de Bois est spécialisée dans le paillage décoratif et les sols amortissants en copeaux de bois naturels homologués sur toute la France.

Contact : M. Le Maou Patrice, Gérant
Tél. 06 78 43 52 88 - Mail : lafleurdebois@orange.fr
www.lafleurdebois.fr



CARROSSERIE CARCREFF PÈLERIN

La carrosserie Carcreff Pèlerin, vous propose ses services pour la réparation et l'entretien de votre véhicule : mécanique, carrosserie, remplacement de pare-brise.

Entretien et restauration de tous types de véhicules anciens.

Contact : Za Beg Ar C'hra, 22810 Plounévez-Moëdec.
Tél. 02 96 54 72 73



TAXI LE GRATIET

Installée depuis février 2015 sur la commune, l'entreprise compte 4 personnes: Romain, Samuel, Charley et Michèle. Nous disposons de 5 véhicules de 5 à 9 places, pour toutes distances, 7jrs/7.

Nos activités :

- **Transport de malades assis** (rendez-vous médicaux, entrée/sortie d'hospitalisation, chimiothérapie, rayons, dialyse....).
- **Liaisons Gare SNCF et Aéroport.**
- **Assistance et rapatriement** pour les compagnies d'assurances.
- **"TAXI TILT"** (anciennement Agglo Taxi): service de transport à la demande, sous condition de ressources, qui permet de se déplacer sur le canton pour 3€ par trajet. Un déplacement sur Lannion (4€ par trajet) est également possible pour consulter un médecin spécialiste ou pour une administration (Sous-préfecture, centre hospitalier, Pôle Emploi) absents sur Plouaret (Renseignement et réservation auprès de LTC).
- Déplacement tous trajets. Devis sur demande.

Contact : 2 rue Georges Voisin,
22810 Plounévez- Moëdec
Tél. 02 96 38 68 00



E.T.A. LE JEAN



Entreprise familiale de travaux agricoles située sur la commune de Plounévez-Moëdec. Yannick, entouré de ses deux salariés propose ses **services aux agriculteurs, aux communes et aux particuliers pour les travaux suivants :**

- épandage de fumier
- labours
- semis en combiné de céréales, maïs.
- pressage foin, paille...
- moisson
- ensilage de maïs, d'herbe...
- enrubannage
- lamier
- épareuse
- transport tracteur-remorque
- travaux de mini-pelle
- gyrobroyeur....

Contact : M. Le Jean Yannick
2 Prat Carric
22810 Plounévez- Moëdec
Tél. 06 33 97 49 57



COMMERCE

PROXI



Nous nous efforçons de proposer à la fois le plus grand choix des produits du quotidien pour toute la famille et un maximum de produits locaux directement livrés par les producteurs (miels, yaourts, crêpes, galettes, pain, viandes). Le rayon boucherie / traiteur fait partie des incontournables.

À votre disposition un grand nombre de services :

- Les pizzas bien sûr. Midi et soir du lundi au samedi.
- Le dépôt de pain du Vieux Marché tous les lundis.
- La livraison à domicile offerte pour les communes du secteur.
- Le Gaz : Antargaz, Butagaz, Primagaz, Finagaz, Totalgaz, Carrefour etc...
- La petite restauration : possibilité de manger chaud et boire en terrasse.
- Services postaux : achat de timbres ordinaires ou collections, envoi et réception de lettres recommandées ou suivies, envoi et réception de colis, vous trouvez également à la vente tous les emballages pour vos envois.
- Le Relais colis Pickup : vous pouvez vous faire livrer vos achats réaliser sur les plus grands sites de e-commerce directement dans votre magasin Proxi ou déposer vos colis à envoyer.

Horaires d'ouverture :

Ghislaine et Thibault **vous accueillent tous les jours, de 8h00 à 20h00 sans interruption et le dimanche, de 8h30 à 12h30.**

Contact :

2 rue Jean Baptiste le Corre. Tél. 02 96 38 62 25
Retrouvez toute l'actualité et les promotions de votre magasin sur la page Facebook Proxi.

BAR RESTAURANT L'ÉTAPE



MENU COMPLET 13,00 €

- Buffet d'entrées
- 1 plat au choix (2 à 3 choix différents)
- Plateau de fromages
- Buffet de desserts.

Boissons comprises

Restaurant traditionnel, **ZA de Porz an Park**. Manuel Kérain, vous propose du lundi au samedi midi, une cuisine maison et traditionnelle. Des repas à thème sont également régulièrement proposés (moules-frites, couscous, paëlla, cochons farcis, tête de veau...). Le restaurant dispose d'une salle de réception pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes.

Sur réservation :

- Repas évènementiel (baptême, anniversaire, communion, repas d'association ...).
- Café d'enterrement.
- Livraison de repas **en caissons isothermes (cocktail, buffet froid, plat chaud).**

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 08h00 à 17h00

Contact :
ZA de Porz an Park - Plounévez-Moëdec
02 96 38 66 72 ou 06 71 07 79 47



LA CRÊPERIE DE KERNOGAN

La crêperie de Kernogan est ouverte toute l'année, midi et soir du jeudi au dimanche. Large choix de crêpes et galettes.

Contact :
Kernogan, 22810 Plounévez Moëdec
02 96 21 23 69



| SANTÉ

JEAN ROSTENNE

Diplômé en Kinésithérapie de l'Université Libre de Bruxelles. Après plusieurs formations en kinésithérapie respiratoire et orthopédie, j'ai suivi des études d'ostéopathie à Maidstone et ensuite, à Bruxelles.

Après avoir travaillé en Ehpad et en Orthopédie, Neurologie, Cardiologie et Réanimation en Centre Hospitalier, je me suis installé en novembre 2014 à Plounévez-Moëdec.

Dans le cadre de l'actuelle pandémie, je me suis formé au prélèvement naso-pharyngé. Les consultations, à domicile ou au cabinet se font sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous sur le site :

<http://www.clicrdv.com/cabinet-du-dr-jean-rostenne>
ou par téléphone.

Contact :
7 rue Jean-Baptiste Le Corre, Plounévez-Moëdec
Tél. 02 96 23 35 64 - 06 51 78 83 71
Mail : jean.rostenne@gmail.com



| RUCHER COMMUNAL

Voilà déjà la cinquième saison apicole qui s'achève pour le rucher communal, initié en avril 2016 ! Cette année enfin, les trois ruches acquises ont pu trouver des habitantes...

Les conséquences de l'hiver 2019-2020 auront décimé l'une des deux colonies qui étaient en place, nous obligeant donc à trouver deux autres essaims ! Conformément à nos exigences, nous n'avons ni acheté d'essaim auprès de professionnels, ni procédé à la division de colonies déjà existantes. Fin mai, Ludivine et Pascal GEORGE-LIN ont contacté la Mairie car ils venaient de trouver un essaim en bordure d'une pâture.



Cet essaim a pu être collecté et mis en ruchette ! Puis à la fin du mois de juin, à l'occasion des travaux de terrassement de la centrale photovoltaïque du Cosquer, un essaim a été repéré dans un coffret électrique utile au chantier. Plutôt que de procéder à la destruction de cette vieille colonie, nous avons tenté la récupération de celle-ci.

Aujourd'hui, ces abeilles vivent en ruche, certes de manière un peu désordonnée, mais le temps permettra de réorganiser sa structure.



La récolte annuelle a eu lieu à la fin du mois d'août, près de 9 kg ont pu être extrait de la hausse. La mise en pot a eu lieu début septembre, et ce sont 34 pots de 250 g qui ont ensuite été mis en vente en Mairie (photo 4). L'ensemble de la recette (136 €) a été reversée au Comité Communal d'Action Sociale (CCAS).

A noter que le rucher communal est conduit bénévolement, de manière naturelle, pas de traitement antibiotique, pas de nourrissage. L'an prochain, si les conditions idéales sont réunies, la récolte sera encore meilleure !



RAOUL BOSCAL DE RÉALS, PIONNIER DE L' AVIATION

Le 5 février 1914, **Raoul Jules Marie Boscal de Réals de Mornac**, natif de Plounévez-Moëdec, perd la vie lors d'un vol d'essai sur le "champ" d'aviation de Vil-lacoubray dans les Yvelines. Il allait avoir 27 ans.

Raoul est né le 10 mars 1887 dans le manoir du Gollet, devenu propriété de ses parents en 1882. Son père, le vicomte Raoul Boscal de Réals, officier dans la cavalerie, descend d'une vieille famille catalane comptant de nombreux militaires. Sa mère Marie Elisabeth Emma Cottin est la petite fille du peintre Edouard Hostein, né à Pléhédél, descendant d'une vieille famille nantaise d'armateurs, capitaines et officiers de marine. Ses parents forment un couple mal assorti. Lui aime le bricolage, la nature, les chevaux et la chasse. Elle rêve de mondanités que son voisinage et, quelques déboires financiers, ne lui permettent pas. Son caractère en devient aigri. Elle enverra ses enfants, Raoul et Marie-Cécile, en pension à l'âge de quatre ans.

Le 2 juin 1906, ses études à l'institution de Notre-Dame de Guingamp terminées, Raoul s'engage pour trois ans dans l'armée. Il est affecté au 26^e régiment de dragons, unité de cavalerie de l'armée française, basé à Dijon. Son engagement terminé, certificat de bonne conduite en poche, il passe, le 2 juin 1909, dans la réserve active du régiment des dragons installé à Dinan.

Ce jeune homme de 1,72 m, brun aux yeux bleus est décrit par ses camarades comme « un esprit entreprenant qui dédaignait les choses vulgaires » et « d'un abord un peu froid cachant une âme généreuse et noble ». Il rêve de gloire et d'aventures. Il va aller les chercher dans l'aviation encore balbutiante. Il passe et obtient, le 23 novembre 1911, sous le numéro 686, son brevet civil de pilote d'avion (créé en 1908).



Si Raoul ne semble pas tenté, comme son père, par une carrière dans l'armée, il milite néanmoins en faveur du développement de l'aviation militaire. La guerre de 1870 a montré le rôle important joué par les ballons, notamment pour l'observation. Les aéroplanes, appelés avions depuis le 29 novembre 1911, sont en plein développement. Plus mobiles, ils seront plus efficaces. De nombreux pilotes et une opinion publique favorable à ce projet se mobilisent pour récolter les fonds nécessaires en mettant en place des souscriptions nationales, des exhibitions aériennes,

Raoul propose, le 6 mars 1912, au maire de Lorient d'organiser une fête de l'aviation. Elle aura lieu le 21 avril. Pourquoi Lorient ? Il y a, peut-être, un lien avec sa présence dans cette ville du 1^{er} au 28 décembre 1910 où, en tant que réserviste, il a été « classé affecté spécial de la compagnie des chemins de fer d'Orléans comme homme d'équipage ... »

Cette même année 1912, il offre ses services au roi de Serbie. La guerre des Balkans vient d'éclater. Il est enrôlé comme observateur et s'y illustre par sa compétence et son audace. Cet engagement est une façon concrète de démontrer le rôle que l'aviation peut jouer en temps de guerre.

Le 21 mars 1913, Raoul, toujours réserviste, rejoint le corps des "sapeurs aérostiers" (1). Il peut ainsi intégrer le groupe des « pilotes militaires de réserve ». Cette condition est imposée, aux aviateurs civils, par le général Roques, chef des services de l'aéronautique. Ce statut leur assure, en cas de guerre, de servir en tant qu'aviateur et non comme simple soldat. Les tensions entre la France et l'Allemagne inquiètent. Un conflit n'est donc pas exclu.

Mais Raoul n'aura pas l'occasion de combattre. Son destin bascule le 5 février 1914 aux environs de 16h. Alors qu'il effectue un vol d'essai sur un biplan Sommer, des ratés du moteur déstabilisent son avion. Il perd le contrôle de l'appareil dont le moteur peut développer une puissance de 100 chevaux. Son seul accident d'avion lui est fatal.

ROLAND GARROS, UN DE NOS PLUS CÉLÈBRES AVIATEURS, TÉMOIN DE SA CHUTE, EN FAIT CE RÉCIT :

"Raoul de Réals volait à cinq ou six cents mètres. Je le suivais des yeux avec une grande attention. Tout à coup, l'appareil se mit en plongée, et dans une plongée si à pic que je crus que son pilote voulait tenter de boucler la boucle. Mais la descente se prolongeait, et le biplan allait à terre avec une vitesse effrayante. Je vis alors que l'appareil était atteint, une aile, l'aile gauche, avait fléchi et s'était repliée. Le pilote était perdu. La chute fut vertigineuse mais, si vertigineuse qu'elle fût, à ceux qui y assistèrent impuissants et terrifiés, elle parut interminable. Le malheureux de Réals, qui était un excellent pilote, a dû tout de suite savoir qu'il tombait dans la mort. Si brave qu'il fût, il a dû connaître alors quelques secondes affreuses."

Considéré par ses pairs comme un pilote adroit et réfléchi, Raoul devait prendre, le lendemain, le titre et le poste de chef pilote de l'école Bréguet. Il connaissait les risques de ce métier. La conquête du ciel se paie très chère. Il est la quatrième victime en quatre jours (2).

Après une messe célébrée en l'église Saint-Pierre de Montrouge, le corps du pilote est transféré à Guingamp où il sera inhumé.

Le 9 février 1914, après une émouvante cérémonie en la basilique Notre-Dame-de-Bon-Repos, le maire de Guingamp, Marie Désiré Billot prononce l'éloge funèbre où il saluera le courage, la bravoure de tous ces héros du ciel prêts à sacrifier leur vie pour un idéal. Seuls quelques noms perdurent dans notre mémoire. Raoul Boscal de Réals de Mornac n'en fait pas parti.

Raoul est inhumé au cimetière de la Trinité dans tombeau de la famille de sa grand-mère paternelle, les Botmilliau. Son arrière grand-père, René Louis Adolphe de Botmilliau a été maire et député de la ville de 1848 à 1852.

Son père est né et a vécu à Guingamp au château de la Chesnaye jusqu' en 1882. Décédé en 1934, il est enterré auprès de son fils. Quant à la sépulture de sa mère, décédée en 1924, elle se trouve à gauche de l'entrée nord de notre église.



(1) Les aérostiers militaires sont des Sapeurs du Génie. Ils savent diriger un ballon. Après la Première Guerre, le corps des aérostiers devient une « arme » à part entière : l'aéostation qui donnera naissance à l'armée de l'air.

(2) Le lieutenant Delvert, le capitaine Niquet et l'aviateur Emile Brosin.

Entre 1910 et 1912, 279 aviateurs ont perdu la vie.

LE MANOIR DU GOLLOT

Niché dans un coin de verdure, le manoir est, dit-on, le plus secret de nos manoirs. On connaît peu de choses sur lui.

Marie Cécile Boscal de Réals de Mornac, (née à Guingamp en 1881), hérite de la propriété à la mort de son père en 1934. Elle a épousé, en 1906, Jean Des Cognets, fils de Louis, marié en secondes noces, à Marie O'Rorke, la propriétaire du château de Portzamparc. En 1882, lorsque son père achète le domaine, il est mal entretenu par ses propriétaires. Le vicomte s'attela au reboisement du parc, à la remise en état des chemins, à la restauration du mobilier...





Néanmoins lorsque Marie Cécile en prend possession, le manoir est "sombre et vétuste" et à besoin d'être modernisé. Marie Cécile engage les travaux nécessaires pour en faire une demeure plus confortable, plus accueillante et plus agréable à vivre.

Sa belle-fille, Germaine, épouse de son fils Pierre, dans son livre "A la recherche des parents perdus...", donne cette description du manoir qui, à l'origine, devait avoir une cour fermée :

"C'était une gentilhommière du type "malouinière", rare en cette région et cela s'expliquait par les re-

maniements qu'elle avait subis. Le Gollot, qui veut dire « clairière, espace découvert », en breton, avait été au 16^e siècle, un manoir en granit, sévère comme ceux des environs. Il en restait, formant le corps central, une tour carrée renfermant un bel escalier en vis en pierre et, flanquée à son sommet d'une jolie échauguette à meurtrière.

Sur cet appui, au 18^e siècle, puis au 19^e siècle, avaient été construit de part et d'autre, deux corps de bâtiments à un étage surmonté d'un toit à mansardes. Les fenêtres, ourlées de granit, s'ouvraient sur une façade blanchie à la chaux, comme sur les bords de Rance. Un fronton triangulaire troué d'un œil de bœuf, deux petits perrons à trois marches menant à deux portes fenêtres lui donnaient un air châtelain..."

Sur la propriété existait autrefois une chapelle dédiée à Saint Méloir. La vicomtesse de Réals, excédée par les dégradations commises lors du pardon, la fera détruire.

En 1955, le "Gollot" est vendu au colonel Philippe Eugène Milon, ancien saint-cyrien, président de la ligue de protection des oiseaux et conservateur du domaine des Sept-Iles. Il décède en 1992. Ses héritiers revendent le domaine.

MAISONS FLEURIES

Noms des participants

1^{re} catégorie : maisons avec jardin visible de la rue

THOMAS Jeanne
LE CAM Francine
LE SCORNET Jeanine
LESCOP Thérèse
DUCHENE Eliane
LE MIGNOT Jacques et Martine
SANGUILLON Maryvonne
CHRISTOFORATO Dennis

2^e catégorie : Parc et grand jardin privé visible de la rue ou ouvert au public (>1000 m²)

RIOU Roselyne et Jean-Claude
JANLIN Annick
GOUIFFES Jean

3^e catégorie : façade seule fleurie (balcon, terrasse, mur, fenêtre)

SCRUIGNEC Annick
TREDAN Gilles
LE BOULANGER Michel

7^e catégorie : hébergement touristique saisonnier (labels gîtes de France, clé vacances)

POOLE Gill et John

9^e catégorie : potager fleuri visible de la rue ou ouvert au public

MARIGAULT Patrice



| GRIPPE AVIAIRE / INFLUENZA AVIAIRE

Le Ministère de l'Agriculture attire l'attention sur l'état et l'évolution en Europe de l'Influenza Aviaire (Grippe Aviaire H5N8).

LA GRIPPE AVIAIRE

Maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse. Elle affecte les oiseaux chez lesquels elle peut provoquer, dans sa forme hautement pathogène, une maladie pouvant aboutir rapidement à la mort.

La maladie peut être propagée entre élevages et basses-cours par l'intermédiaire de contacts entre oiseaux domestiques et sauvages ; des véhicules ; du matériel ; des personnes ; des fientes, du lisier ; des résidus d'élevage.

Pour les souches détectées en 2015/16 et 2016/17, aucun cas humain n'a été identifié à ce jour. La consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque.

Pas de cas recensé en France au 12/11/2020 mais les pays voisins sont déjà touchés.

Les mesures imposées comprennent :

- la claustration des volailles ou protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs .
- l'interdiction de rassemblements d'oiseaux (exemples : concours, foires ou expositions) et interdiction de faire participer des oiseaux originaires du département à ces rassemblements.



- l'interdiction de transport et de lâcher de gibier d'eau ou de gibier à plumes.

Si vous trouvez un cygne mort ou un groupe d'oiseaux fréquentant les zones humides (canards, oies...), il faut contacter **le Service Départemental 22 de l'Office Français de la Biodiversité (OFB22) via l'adresse suivante : sd22@ofb.gouv.fr**

Plus d'infos :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures...>
<https://www.platforme-esa.fr/>

| VISITE DE L'ARSSAT

Des membres de l'ARSSAT (Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor) ont visité en octobre dernier les chapelles situées sur la commune. Cette découverte a été suivie par Catherine BOISLIVEAU, adjointe aux affaires scolaires.

L'association a constaté que la commune bénéficiait d'une richesse patrimoniale et a promis un compte rendu des observations visuelles prochainement.



COMMERÇANTS ET ARTISANS

- ▶ **ANDRÉ BERNARD** / Artisan peintre
/ 02 96 38 65 46 - 06 16 32 35 60
- ▶ **A2M THERMIE** / Électricité, plomberie, chauffages
/ 02 96 38 96 98
- ▶ **ARGOAT TRÉGOR RAMONAGE** / Ramonage /
06 37 67 83 95
- ▶ **BOISLIVEAU ÉRIC** / Couverture
/ 02 96 23 20 33 - 06 73 51 00 50
- ▶ **BOULANGERIE CALYNO**
/ Boulangerie, pâtisserie / 02 96 38 62 61
- ▶ **BRIGANT POLYESTER (SARL)**
/ Silo magasin à grains / 02 53 44 13 94
- ▶ **CALVEZ PASCAL**
/ Paysagiste, entretien de jardins / 06 17 90 85 53
- ▶ **CARCREF-PÉLERIN**
/ Vente, réparation automobile / 02 96 54 72 73
- ▶ **CARS ROUILLARD**
/ Transport touristiques et scolaires / 02 96 38 52 55
- ▶ **CHABROL** / Sapin de Noël / 02 96 23 11 70
- ▶ **CORRE ÉRIC ET SYLVIANE**
/ Vente de produits du sol / 02 96 38 61 92 - 09 63 60 61 69
- ▶ **CORRE LAURENT** / Travaux agricoles
/ 02 96 54 72 89 - 06 81 59 53 11
- ▶ **COSSON JEAN MICHEL** / Couverture
/ 02 96 43 33 74
- ▶ **COUTELLEC SCOLAN SARL**
/ Transports de marchandises / 02 96 38 62 32
- ▶ **CRÊPERIE DE KERNOGANT**
/ Crêperie / 02 96 21 23 69
- ▶ **DAFNIET PATRICE**
/ Électricité, plomberie, chauffages / 02 96 54 73 08
- ▶ **DERRIEN PATRICK** / Boucher de campagne
/ 02 96 38 64 89
- ▶ **EGELEC** / Électricité, plomberie, chauffages
/ 06 72 21 51 77
- ▶ **FERMEQUIP**
/ Equipement et maintenance des machines
/ 02 96 38 76 22
- ▶ **GRATIET ROMAIN** / Taxi
/ 02 96 38 68 00
- ▶ **GUILLOT FRÉDÉRIC** / Jointoyeur, plaquiste
/ 06 79 79 91 65
- ▶ **JEHAN TRANSPORTS**
/ Taxi, ambulance, pompes funèbres
/ 02 96 38 64 74
- ▶ **JM CARRELAGE** / Carrelage, revêtements de sols
/ 06 14 91 51 40
- ▶ **JMG LOISIRS**
/ Aménagement, réparation, campings cars
/ 02 90 27 02 01
- ▶ **J.M MULTISERVICES**
/ Aménagement, entretien jardins et parcs
/ 06 26 78 99 65
- ▶ **KEOBOIS** / Abattage, débardage, scierie,
achat, vente bois / 06 07 39 55 51
- ▶ **LA FLEUR DE BOIS** / Copeaux de bois
/ 02 96 38 62 95 - 06 78 43 52 88
- ▶ **L'ÉTAPE DE PORZ AN PARK** / Bar, restaurant
/ 02 96 38 66 72
- ▶ **LARHANTEC HERVÉ - LE GUILLOU DELPHINE**
/ Cabinet médical / 02 96 38 61 35
- ▶ **LE CARRE D'AS** / Bar-Tabac / 02 96 47 80 52
- ▶ **LE GALL TRANSPORTS**
/ Transports de marchandises / 02 96 38 66 17
- ▶ **LE GUEN JEAN ET FILS**
/ Maçonnerie, construction / 02 96 38 62 26
- ▶ **LE JEAN YANNICK** / Travaux agricoles
/ 02 96 38 68 58 - 06 33 97 49 57
- ▶ **LE LAY DOMINIQUE**
/ Plombier, chauffagiste / 02 96 54 71 59
- ▶ **LE QUÉRÉ ARNAUD** / Couverture
/ 02 96 38 72 36 - 06 21 81 45 99
- ▶ **LE RELAIS DE BEG AR C'HRA**
/ Restaurant / 02 96 38 61 08
- ▶ **SOCIÉTÉ LE ROUX** / Plombier, chauffagiste
/ 02 96 47 81 94 - 06 81 47 47 50
- ▶ **LES CHARPENTIER DU TRÉGOR**
/ Menuiserie, charpente / 02 96 38 61 07
- ▶ **MAILLOT PHARMACIE** / Pharmacie
/ 02 96 38 63 93
- ▶ **OGEL GARAGE** / Vente, réparation automobile
/ 02 96 38 65 62
- ▶ **POLÈS DIDIER** / Menuiserie / 02 96 38 64 64
- ▶ **PROXI** / Commerce de proximité
/ 02 96 38 62 25
- ▶ **ROSTENNE JEAN** / Kinésithérapeute
/ 06 51 78 83 71
- ▶ **SARL LE MOAL** / Matériel agricole
/ 02 96 91 91 91
- ▶ **SCI LABAT HAMON** / Matériel agricole
/ 02 98 62 07 46
- ▶ **STATION TOTAL** / Station service / 02 96 38 76 31
- ▶ **STAT -TANGUY JEAN YVES ET RÉGINE**
/ Transport de marchandises / 02 96 54 71 00
- ▶ **TY PATATE** / Vente de produits élaborés
/ 02 96 38 08 08
- ▶ **POINT VERT** / Vente de produits du sol
/ 02 96 38 66 67

TARIFS COMMUNAUX

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2021

Salles Communales	Commune	Extérieurs
Salle polyvalente pour repas, bal, buffet (avec chauffage)	210,00 €	273,00 €
Salle polyvalente pour repas, bal, buffet (sans chauffage)	179,00 €	233,00 €
Salle polyvalente pour vin d'honneur, expo, spectacle (avec chauffage)	105,00 €	137,00 €
Salle polyvalente pour vin d'honneur, expo, spectacle (sans chauffage)	73,00 €	95,00 €
Salle Jean Scruignec pour repas, buffet (avec chauffage)	115,00 €	150,00 €
Salle Jean Scruignec pour repas, buffet (sans chauffage)	95,00 €	124,00 €
Salle Jean Scruignec pour vin d'honneur, expo, spectacle (avec chauffage)	73,00 €	95,00 €
Salle Jean Scruignec pour vin d'honneur, expo, spectacle (sans chauffage)	53,00 €	69,00 €
Salle Jean Scruignec pour cafés obsèques (avec chauffage)	53,00 €	69,00 €
Salle Jean Scruignec pour cafés obsèques (sans chauffage)	33,00 €	43,00 €
Pack : ensemble des salles et cuisine (avec chauffage)	337,00 €	438,00 €
Pack : ensemble des salles et cuisine (sans chauffage)	273,00 €	355,00 €
Caution salles	1 530,00 €	1 530,00 €
Location local du stade	73,00 €	95,00 €
Cuisine	63,00 €	82,00 €
Couverts à l'unité	0,50 €	0,70 €
Vaisselle détériorée ou cassée	2,00 €	2,60 €
Majoration pour utilisation le lendemain	53,00 €	69,00 €
Photocopies	0,30 €	
Photocopies scolaires	0,20 €	
Droit de place emplacement inférieur à 20m ²	Gratuit	2,00 €
Droit de place emplacement supérieur à 20m ² (forfait)	Gratuit	62,00 €
Bibliothèque municipale - cotisation individuelle / an	6.20 €	
Bibliothèque municipale - cotisation famille / an	9.30 €	
Cimetière communal - Concession de terrain 2m ² - 30 ans	95,00 €	
Cimetière communal - Concession de terrain 2m ² - 50 ans	158,00 €	
Columbarium 15 ans	258,00 €	
Columbarium 30 ans	515,00 €	
Columbarium 50 ans	773,00 €	
Cavurne 15 ans	157,00 €	
Cavurne 30 ans	315,00 €	
Cavurne 50 ans	525,00 €	
Location tentes de réception - associations + fêtes de quartier	Gratuit	63,00 €
Location tentes de réception - particuliers	63,00 €	85,00 €
Location tentes de réception - caution / tente	1 530,00 €	1 530,00 €
Location plancher associations	Gratuit	63,00 €
Caution mobilier / Rangement	41,00 €	41,00 €
Caution mobilier / Propreté du mobilier	61,00 €	61,00 €
Location tables associations	Gratuit	3,00 €
Location tables particuliers	1 €	2,50 €
Cours informatique (cotisation annuelle)	20,50 €	
Cours couture (cotisation annuelle)	10,50 €	
Chaufferie bois (prix du Mwh)	82,00€	

NUMÉROS UTILES

URGENCES

► POMPIERS

Tél fixe : 18
portable : 112

► SAMU

15

► GENDARMERIE

02 96 38 90 17 OU 17

MÉDECINS

► BELLE-ISLE-EN-TERRE

/ **COURDY Christian** - 17 rue du Guic
02 96 43 06 63

/ **MALLMANN Olivier** - 4 rue Crec'h Ugen
02 96 40 25 80

► LE VIEUX-MARCHÉ

/ **LE DAUPHIN Hermine** - Centre médical 5 hent Becheneg
02 96 38 84 32

/ **MELOT Etienne** - Centre médical 5 hent Becheneg
02 96 38 84 32

► PLOUARET

/ **GUYONVARCH Philippe** - 84 rue de la Gare
02 96 38 96 86
/ **CROISSANT Jean-Claude** - Place de l'Eglise
02 96 38 99 33

CENTRE DE SOINS

► CENTRE HOSPITALIER DE LANNION

02 96 05 71 11

► CENTRE HOSPITALIER DE GUINGAMP

02 96 44 56 56

► CABINET INFIRMIER

02 96 38 61 35

► KINÉSITHÉRAPEUTE

06 51 78 83 71

► PHARMACIE MAILLOT

02 96 38 63 93

SERVICES PUBLICS

► ÉCOLE PUBLIQUE

02 96 54 72 72

► ÉCOLE DIWAN

02 96 54 73 88

► COMITÉ CANTONAL D'ENTRAIDE TI JIKOUR VIEUX-MARCHÉ

02 96 38 85 38



► ASSISTANTE SOCIALE

/ Tous régimes Lannion
02 96 04 01 04

/ **MSA Lannion**
02 96 46 67 50

► PRESBYTÈRE PAROISSE DE PLOUARET

02 96 38 91 73

► LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

02 96 05 09 00

► DÉCHÈTERIE / PLOUNÉVEZ-MOËDEC

/ **LTC service déchets**
02 96 05 55 55

► EDF

09 69 32 15 15

► SAUR

02 22 06 45 00

► MAIRIE

Tél. 02 96 38 62 01

/ **Mail** : mairie.plounevezmoedec@wanadoo.fr

/ **Site internet** : www.plounevez-moedec.fr

/ **Horaires d'ouverture** :

Du lundi au jeudi 8h30 / 12h00 - 13h30 / 16h30.

Le vendredi 8h30 / 12h00. Fermé au public après-midi.

Le samedi 9h00 / 12h00.

► PERMANENCES DES ÉLUS

/ **M. Gérard QUILIN**, Maire, sur RDV

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le samedi de 11h00 à 12h00

/ **M^{me} Sonia ALLAIN**, Adjointe aux Affaires Sociales,

Le mardi de 18h30 à 20h00

et le samedi de 10h00 à 12h00

/ **M^{me} catherine BOISLIVEAU**, Adjointe aux Affaires Scolaires,
sur rendez-vous.

/ **M. Jean-Claude RIOU**, Adjoint à la Voirie,

Le vendredi de 10h00 à 12h00

et le samedi de 11h00 à 12h00

/ **M. Serge OLLIVAUX**, Adjoint aux Travaux,

Le lundi de 19h00 à 20h00

et le samedi de 8h30 à 10h00



CALENDRIER

JANVIER

- ▶ **GALETTE DES ROIS** / Jeudi 7 janvier - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec
- ▶ **VŒUX DU MAIRE** / Vendredi 8 janvier - Municipalité - Salle polyvalente
- ▶ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** / Samedi 9 janvier - Plounévez Rando - Salle Jean Scruignec

FÉVRIER

- ▶ **COURSE CYCLISTE** / Samedi 27 février - Hermine Cycliste du Trégor - Circuit de Beg Ar Menez

MARS

- ▶ **REPAS** / Samedi 13 mars - Amicale Laïque - Salle polyvalente
- ▶ **COMMÉMORATION** / Vendredi 19 mars - FNACA
- ▶ **VIDE GRENIER** / Dimanche 21 mars - Skol Diwan - Salle polyvalente

AVRIL

- ▶ **REPAS** / Samedi 3 avril - Amicale cyclotouriste - Salle polyvalente
- ▶ **REPAS DES ANCIENS** / Samedi 24 avril - CCAS - Salle polyvalente
- ▶ **RANDO MUÇO** / Dimanche 25 avril
- ▶ **COMMÉMORATION** / Dimanche 25 avril - FNACA

MAI

- ▶ **TRO AR BAROUZ** / Vendredi 01 mai - Plounévez-Rando
- ▶ **COMMÉMORATION** / Vendredi 8 mai - FNACA
- ▶ **VIDE TA CHAMBRE** / Dimanche 9 mai - Amicale Laïque - Stade Yves Le Cam

JUIN

- ▶ **REPAS À EMPORTER** / Samedi 12 juin - Amicale des Employés Communaux - Salle polyvalente
- ▶ **REPAS** / Samedi 12 juin - Ass des vieux tracteurs - Salle Jean Scruignec
- ▶ **GALA** / Samedi 19 juin - Twirling Club Plounévez - Salle omnisport
- ▶ **KERMESSE** / Samedi 19 juin - Amicale Laïque - Groupe Scolaire

JUILLET

- ▶ **FÊTES ANNUELLES** / Du vendredi 2 au lundi 5 juillet - Comité des Fêtes - Stade Yves Le Cam
- ▶ **ÉPREUVE CYCLISTE** / Samedi 3 juillet - PLB
- ▶ **PARDON DE SAINT PIERRE ET PAUL** / Dimanche 4 juillet - Association paroissiale
- ▶ **PARDON DE SAINT LAVAN** / Samedi 10 juillet - Association paroissiale
- ▶ **COMMÉMORATION** / Mercredi 14 juillet - Municipalité

AOÛT

- ▶ **PARDON DE KERAMANAC'H** / Dimanche 15 août - Comité des Fêtes de Keramanac'h
- ▶ **PARDON DE SAINTE JEUNE** / Sam. 21 et dim. 22 août - Comité des Fêtes S^{te} Jeune - S^{te} Jeune

SEPTEMBRE

- ▶ **PARDON DE SAINT TUGDUAL** / Samedi 11 septembre - Association paroissiale

OCTOBRE

- ▶ **REPAS DU CLUB** / Samedi 16 octobre - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

NOVEMBRE

- ▶ **REPAS** / Samedi 6 novembre - L'Hermine Cycliste du Trégor - Salle polyvalente
- ▶ **COMMÉMORATION** / Jeudi 11 novembre - FNACA

DÉCEMBRE

- ▶ **MARCHÉ DE NOËL** / Dimanche 5 décembre - Amicale des Employés Comm. - Salle polyvalente
- ▶ **SPECTACLE DE NOËL** / Mercredi 15 décembre - Troc et Dons - Salle polyvalente
- ▶ **RÉVEILLON** / Vendredi 31 décembre - Comité des Fêtes - Salle polyvalente

Café du club Les Tamaris à la salle Jean Scruignec les jeudis :
tous les 15 jours à compter du 7 janvier 2021



POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE,

connectez vous sur
www.plounevez-moedec.fr
ainsi que sur facebook
"Vivre à Plounévez".



Bulletin municipal d'informations - Décembre 2020 - N° 30

Directeur de la publication : Gérard Quilin, maire

Réalisation : Commission information et le secrétariat de la mairie.

Conception/Impression :

Le p'tit imprimeur.bzh • Tél. 02 98 72 84 69 • 29650 Guerlesquin

Imprimé sur papier PEFC à 750 exemplaires - BAT du 14-12-2020 - Distribution : La Poste